

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55 ème ANNÉE - NUMÉRO 766

23 FÉVRIER 2001 - 150 Francs CFA

ŒUVRER POUR ÉTABLIR DE MEILLEURES RELATIONS ENTRE LES PERSONNES, LES RÉGIONS ET LES PAYS

(...) Je souhaite que les responsables du destin des peuples œuvrent inlassablement en vue d'établir de meilleures relations entre les personnes, les régions et les pays, avec une attention particulière aux besoins des familles, des sociétés et des cultures les plus faibles. Telle est la seule façon d'édifier une société caractérisée par la solidarité et la volonté de vivre ensemble en harmonie.

À cet égard, je désire inviter les chefs de gouvernement, les représentants des autorités civiles et religieuses, ainsi que tous ceux qui sont engagés dans le domaine de l'éducation, à être les artisans d'une véritable culture de la paix. Comme on a pu le voir parmi les jeunes qui ont participé à la Journée mondiale de la Paix ici, à Rome, au mois d'août de l'an 2000, les jeunes désirent particulièrement voir le jour où la paix régnera sur la terre. Nous ne devons pas les décevoir. Nous avons la responsabilité de ne pas leur léguer un

monde dans lequel les droits humains sont trop souvent bafoués et les tensions dégénèrent souvent en conflits ouverts. Un pas essentiel dans cette direction est de faire en sorte que tous les enfants et les jeunes puissent recevoir l'éducation dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables. Une telle éducation les aidera à reconnaître et à respecter les lois dont la base se trouve dans les principes du droit naturel et à croître dans une attitude d'ouverture aux autres, y compris ceux dont les croyances et les coutumes sont très différentes.



Vatican, Salle Clémentine,
jeudi 14 décembre 2000
Jean-Paul II

Allocation au cours de l'audience accordée aux nouveaux ambassadeurs du Nigeria, du Malawi, du Kenya, de Chypre, de l'Inde, de l'Erythrée et du Tchad à l'occasion de la présentation de leurs lettres de créance.

L'ULTIME MESSAGE

Début décembre 2000, Son Eminence Bernardin cardinal Gantin, prince de l'Église était au Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Il y était en sa qualité d'envoyé spécial du pape au Congrès eucharistique national célébré avec beaucoup de foi et de ferveur. Il était accompagné de l'abbé Alphonse Quenin.

La dernière visite du cardinal à Haïti remonte à treize ans. Ce pays lointain est cependant très proche du Bénin par l'histoire, les traits physiques et la culture. Surpeuplé, sous-industrialisé, endetté et largement dépendant des États-Unis d'Amérique, Haïti est un pays qui a une population constituée à 90 % de descendants d'esclaves noirs, d'affranchis et de mulâtres.

Pour en revenir au congrès eucharistique national, c'est en communion avec

(Lire la suite à la page 9)

PRÉSIDENTIELLE 2001 : DES CANDIDATS APPRÉCIENT LA PREMIÈRE DÉCENNIE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE SUR FOND DE PROPOSITIONS POUR LA GESTION DE LA CITÉ

propos recueillis par Barthélemy Assogba Cakpo

Le 04 mars prochain, les Béninois et Béninoises se rendront aux urnes pour élire le troisième président du renouveau démocratique dans lequel notre pays s'est engagé depuis l'historique conférence nationale des forces vives de la nation de février 1990.

Au total et après l'avis de la Cour constitutionnelle, il sont 17 candidats en lice pour la magistrature suprême. Quel bilan font-ils de la première décennie du processus démocratique déclenché au Bénin ? Quel changement veulent-ils apporter concrètement dans la gestion des affaires du pays pour son développement durable ? Ce sont là, entre autres, des questions de la rédaction de la Croix du

Bénin auxquelles six candidats sur les 17 ont bien voulu répondre. Dans notre précédente parution, nous avons déjà publié les réponses de Maitre Marie-Elise Gbédé, du général François Kouyamé et de Monsieur Gatien Houngbédji. Dans la présente parution, vous lirez les réponses de Monsieur Akandé Olofinjì, de Maitre Adrien Houngbédji et du président Nicéphore Dieudonné Soglo.

Akandé Olofinjì
Candidat des pauvres, selon lui-même, aux élections présidentielles de 2001
« La Croix du Bénin : Monsieur, le Bénin vient de boucler la première

décennie de son processus démocratique déclenchée en février 1990.

Au triple plan politique, économique et social, quel bilan faites-vous de cette période ?

M. Akandé Olofinjì : Après dix ans du renouveau démocratique nous devons remercier le Dieu Créateur pour la stabilité politique et les libertés d'opinion dans notre pays. Nous pouvons aussi remarquer une amélioration et un équilibre dans l'animation de la vie du pays par une multitude de partis politiques et par la mise en place des institutions de

(Lire la suite à la page 6)

LA HAUTE COUR DE JUSTICE EST ENFIN INSTALLÉE. SON PRÉSIDENT ÉLU EST LE PROFESSEUR MAURICE AHANHANZO-GLÈÈ

Voulue par la Conférence des Forces vives de la Nation de février 1990, la Haute Cour de Justice a été installée le vendredi 16 février 2001. C'était à la salle du peuple du palais de la présidence de la République à Cotonou.

Avec cette installation, toutes les institutions prévues par la Constitution du 11 décembre 1990 sont au complet. L'avènement de cette Cour vient corroborer la volonté du peuple béninois et de son gouvernement d'instaurer au Bénin un véritable État de droit.

Aboutissement de maintes péripéties juridiques et procédurales commencées en 1993, l'installation de cette haute juridiction constitue, comme l'a si bien souligné le président Mathieu Kérékou, «un acte majeur, une étape capitale de notre processus démocratique dont nous enregistrons une énergie».

QUI EN SONT MEMBRES ET COMMENT RENTRENT-ILS EN FONCTION ?

La constitution du Bénin dispose en son article 135 que :

«La Haute Cour de Justice est composée des membres de la Cour constitutionnelle, à l'exception de son président, de six députés élus par l'Assemblée nationale et du président de la Cour suprême.

La Haute Cour de Justice élit en son sein son président.

Une loi organique fixe les règles de son fonctionnement, ainsi que la procédure suivie devant elle».

Et l'article 12 de la loi organique sur la Haute Cour de Justice d'ajouter : «Les députés membres de la Haute Cour de Justice prêtent serment devant le bureau de l'Assemblée nationale et le président de la République». Et c'est ce qu'a fait, le vendredi 16 février 2001, chacun des députés désignés par l'Assemblée nationale. Il s'agit de : Mama Débou Djibril, Yves Edgar Monnou, Michel Missikpodé, Jules Gnanyo, Ismaël Tidjani Serpos et Sacka Fikara. Tour à tour et la main levée, ils ont fait le serment suivant :

«Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de les exécuter en toute impartialité dans le respect de la Constitution, de garder le secret des délibérations et des notes, de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation des questions relevant des compétences de la Cour».

(Lire la suite à la page 2)

01
E

ins-
parti-
cals,
e qui
ne. Il
ces
ant à
. Les
cou-
s les
tions

er le
isque
t, le 6
tous
-éco-
poli-
aires
suffi-
nons,
si est
en di-

Je ne
révier
infor-
on de
me

media-

négra-

s nous
s avec
quel-
t notre
Et ces

même
t nous
ditions.

la jus-
cées en
pays.

eur le
langue
ait, le 6
l'a tous
ro-éco-
de poli-
taires
s suffi-
nons, qui
est c'en
di

ma part,
sièment
présen-
tait plus
ians de
cial qui
entre le
lémisme
ce faire,
ée pour
a bonne

suivre)

(Lire la suite à la page 9)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE : «LA LOI DE RESPECT ET D'AMOUR DU PROCHAIN NE DOIT PAS ÊTRE PIÉTINÉE AU COURS DES ÉLECTIONS»

Ca y est. Avec l'ouverture officielle de la campagne électorale, le vendredi 16 février 2001, à 00 heure, le Bénin a entamé le dernier virage devant le conduire à la troisième élection présidentielle de l'ère du renouveau démocratique et dont le premier tour est prévu pour le 04 mars prochain. La campagne ainsi ouverte prendra fin le samedi 03 mars à 00 heure.

Tan bien que mal, la commission électorale nationale autonome (CENA), institution chargée de l'organisation et de la gestion de l'élection présidentielle de cette année, s'efforce à accomplir sa mission. La première phase de cette consultation capitale dans la vie de la démocratie béninoise a pris fin le samedi 17 février dernier. Il s'agit de l'inscription des Béninois et des Béninois sur les listes électorales.

Depuis le 16 février, de grands posters géants à l'effigie des candidats trônent au niveau de certains carrefours et aux abords de certaines routes et principales places de nos villes et campagnes. Ils sont soutenus par des affiches posées çà et là. Des conférences, des diners de presse et autres rencontres se multiplient: questions de convaincre les électeurs à voter pour soi ou pour son candidat.

De bonne guerre donc, les 17 candidats sur les 21 dont les dossiers sont retenus, rivalisent d'ardeur et d'imagination dans la course vers la magistrature suprême. Les enjeux sont d'importance et la bataille pas facile pour les candidats à la Marina.

Il est important de rappeler aux Béninois et Béninois qu'ils n'ont pas à épouser les invectives et les injures qui se multiplient déjà entre des fanatiques pardon des inconditionnels de certains candidats en lice pour la présidentielle du 04 mars prochain.

Ce dont il faut se convaincre est que nul ne doit chercher à mettre le feu à l'édifice démocratique que le peuple béninois est en train de construire lentement mais sûrement depuis un peu plus d'une dizaine d'années. C'est pourquoi, il importe pour chaque Béninois et chaque Béninoise de méditer à nouveau certains passages du message de la Conférence épiscopale du Bénin, message adressé aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté. Ce message, bien que daté du 24 janvier 1996, demeure d'actualité pour les temps qui courrent. Lisez et méditez:

«...Nous devons nous engager à agir pour que, plus jamais, notre terre béninoise ne devienne une terre où sera bafouée la dignité de l'homme. Nous devons nous mobiliser et être vigilants, dans la force de l'esprit, pour que l'homme béninois jouisse de ses droits, de sa pleine liberté tout en accomplissant ce devoirs que cela exige.

Mais voici que des difficultés surgissent devant nous, ou plus précisément voici que nous redoutons des difficultés à venir et dont nous serons nous-mêmes, au moins en grande partie, les créateurs. Quelles sont-elles ?

— Les candidatures sont multiples pour briguer la magistrature suprême. Nous croyons que certains ont le droit de se présenter et d'autres non. C'est une condition fondamentale exigée par la démocratie que quiconque remplit les conditions exigées par la loi puisse poser sa candidature en toute liberté. Le peuple souverain détient le droit lui aussi d'accepter ou de rejeter l'élection de n'importe quel candidat par son bulletin de vote. La campagne électorale est faite pour libérer la parole et les initiatives en

faveur des candidats. Mais ce qui doit être compétition devient vite rivalité, lutte, agression.

Vos évêques vous rappellent que le commandement nouveau apporté et vécu par le Christ est au-dessus du tout et doit être vécu en toute chose. La campagne électorale ne met pas en veillée la loi de justice et de charité. La loi de respect et d'amour du prochain ne doit pas être piétinée au cours des élections. Beaucoup de choses se disent en bien ou en mal des divers candidats. Notre esprit critique, notre sens de l'humour, notre respect de la vérité et de la réputation d'autrui doivent nous aider à faire le tri entre le vrai et la calomnie, entre le juste et le faux, entre le possible et l'impossible. Nous devons chercher à connaître pour qui nous devons voter, non pour savoir d'abord s'il est issu de notre tribu ou de notre région, ni pour savoir quel avantage matériel nous pouvons tirer de son élection, mais pour mesurer sa crédibilité au service du pays surtout à partir de ses actes. La politique est l'art du possible.

La campagne électorale est le temps où les passions se déchaînent presque inévitablement. Des citoyens s'affrontent, des chrétiens se tournent le dos et ne se mènent pas, les moyens de communication sociale attisent le feu par des informations plus ou moins contrôlées, les langues se délient et s'enveniment et l'orage éclate.

Chrétiens, hommes de bonne volonté, nous avons à rendre témoignage à la vérité, nous avons à faire la vérité dans la charité et la charité dans la vérité. Dire cela c'est tout simplement rappeler ce qui caractérise notre être de chrétien. Ne pas le faire c'est trahir notre foi.

La campagne électorale est aussi le temps où la volonté de puissance et de triomphe a tendance à obnubiler en nous le sens de la mesure et des considérations pacifiques (...).

Vos évêques vous rappellent qu'un chrétien, qu'il démontre ne peuvent en aucun cas accepter d'être mobilisés au service de la violence soit pour intimider soit pour éliminer d'une façon ou d'une autre des opposants soit pour empêcher les citoyens de voter selon leurs consciences soit enfin pour truquer le contenu des urnes. Ces façons d'agir conduisent à un désordre tragique qui risque d'entâcher notre démocratie ou d'y mettre fin.

La campagne électorale est enfin le temps où l'on fait appel à certains besoins que nos populations, pauvres dans leur ensemble, ressentent avec acuité: le besoin d'argent. L'on a joué sur ce besoin pour acheter des voix électorales et rien ne nous permet de penser que ce moyen ne soit massivement utilisé dans les circonstances que nous vivons.

Un citoyen, un homme d'honneur, un chrétien, peuvent-ils accepter de se laisser acheter pour donner leurs voix au plus payant ? Le Christ nous avertit qu'on ne peut servir à la fois Dieu et l'argent. En démocratie, nous avons le devoir civique de donner notre voix à celui que nous pensons, en conscience, être le plus efficace pour le vrai progrès de ce pays. Vos évêques font appel à vos consciences de citoyens et de chrétiens.

La paix électorale et le progrès de notre démocratie ne sont pas au bout de la déclaration de vos évêques. La paix et le

progrès nous concernent tous. La paix et le progrès sont notre affaire à tous, chrétiens comme non chrétiens, car nous avons besoin d'eux et de concorde pour le progrès de notre pays.

Vos évêques, une fois de plus, et avec une insistance signalée, font appel à votre sens et à votre goût de la prière. Vous avez prouvé que vous êtes des femmes et des hommes qui prient. De nouveau, nous venons vous mobiliser pour une véritable croisade de la prière. En plus de la prière pour notre pays, que chaque chrétien doit posséder et utiliser, nous sollicitons tous les groupes paroissiaux, toutes les familles, à lancer vers le Dieux de miséricorde et de paix une incessante prière pour qu'il continue à nous prendre en pitié et à nous aider à vivre une réelle volonté de compréhension et de concorde, de pardon et de paix.

Toute véritable prière est à la fois invocation et engagement. Demander la paix exige que nous nous convertissions, que nous changeons nos mentalités portées à la division, à la haine, à l'exploitation des autres, à la violence et au mépris de qui ne pense pas et n'agit pas comme nous, pour nous engager sur les voies de la paix promise à ceux qui s'appliquent à mériter l'amour du Seigneur. Que chacun de nous médite sur cette prière que l'Eglise met dans la bouche de ses serviteurs aux heures les plus chaudes de la journée.

Seigneur, éteins la flamme du péché
Et les ardeurs de la colère.
Emplis nos coeurs de ton amour
Et que ta paix nous réunisse.

Alain Sessou

LA HAUTE COUR DE JUSTICE...

(Suite de la première page)

NOBLE ET EXALTANTE MISSION: POURSUIVRE, JUGER ET REPARER

Renvoyant les 13 membres de la Haute Cour de Justice à leurs fonctions, le chef de l'Etat n'a pas manqué de leur rappeler quelques aspects de la mission qui leur revient. Il n'a pas manqué non plus de préciser que: «Si nous voulons que la Haute Cour de Justice participe à la moralisation de la vie publique, il faut que ses membres soient des hommes compétents, efficaces et d'une grande probité (...) et qu'aucun citoyen béninois n'ait rien à leur reprocher. Et de poursuivre: «...Messieurs les membres de la Haute Cour de Justice, vous devez accomplir votre mission nationale avec rigueur et impartialité si vous ne voulez pas qu'il y ait inversion des rôles dans notre société en pleine mutation, c'est-à-dire, que le juge d'aujourd'hui soit demain jugé. C'est dire combien votre mission est noble et exaltante, et vos décisions impartiales seront accueillies favorablement par le peuple béninois, mais à la seule condition que vous soyiez vous-mêmes des juges irréprochables.

Poursuivre, juger et réparer, telle est la trilogie de la mission de la Haute Cour de Justice...».



Professeur Maurice Ahanhanzo-Gléle

COMPÉTENCE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Ces recommandations du chef de l'Etat plongent leurs racines dans l'article 136 de la Constitution du Bénin qui dispose: «La Haute Cour de Justice est compétente pour juger le président de la République et les membres du gouvernement à raison de faits qualifiés de haute trahison, d'infractions

commises dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ainsi que pour juger les complices en cas de complot contre la sûreté de l'Etat».

MAURICE AHANHANZO-GLÈLE ÉLU PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR

Les «13» en sont si conscients qu'aussitôt après leur installation, ils se sont retrouvés les 16 et 17 février 2001 pour élire en leur sein et conformément à la loi leur tout premier président, en la personne du professeur Maurice Ahanhanzo-Gléle. C'est lui, avec ses cinq autres collègues de la Cour constitutionnelle que sont: Madame Clotilde Médégan, Messieurs Lucien Sébo, Alexis Hountondji, Jacques Mayaba et Idrissou Boukari, les six députés élus par l'Assemblée nationale et le président de la Cour suprême M. Abdoulaye Saliou qui auront la redoutable mission de conduire les premiers pas de cette haute juridiction dont l'installation est attendue il y a belle lurette.

Bonne gouvernance oblige !

Mais avant cette cérémonie d'installation fort simple, le président de la République, entouré des membres du bureau de l'Assemblée nationale, a reçu le serment du 7^{me} membre de la Cour constitutionnelle, M. Idrissou Boukari, en remplacement de feu Hubert Maga décédé le 8 mai 2000.

Guy Dossou-Yovo

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS**ATACORA - DONGA****MARCHE DE LA PAIX
ALLEZ, LES ENFANTS !**

Y a-t-il un avenir pour les enfants dans un monde sans paix ? Assurément non. Le triste exemple des pays en guerre, en particulier, ceux du continent africain, montre à l'évidence que les enfants sont les grandes victimes des conflits armés, nés généralement de haines tribales longtemps accumulées.

Ce n'est donc que devant justice qu'ils crient alors haut et fort leur angoisse devant l'exaspération des passions, facteur d'intolérance et d'affrontements fratricides sanglants.

Jeunes messagers de paix, pleins d'enthousiasme, et de ferveur, des milliers d'élèves des écoles catholiques du Bénin, ont organisé des marches pacifiques dans plusieurs villes du pays. L'objectif de cette mobilisation des enfants est avant tout, de sensibiliser l'opinion publique afin que l'élection présidentielle de mars soit une élection pacifique et sans effusion de sang.

Dans le diocèse de Nantingou, ils étaient des milliers, samedi 10 février dernier, à marcher à travers les artères principales de la ville, dans le but de marquer la clôture dans l'Atacora, de la grande campagne nationale en faveur de la paix.

Initiée par les responsables ecclésiastiques et placée sous l'égide du coordinateur diocésain, l'abbé François Tiando, cette marche a rassemblé des enfants encadrés par des religieux et des enseignants, brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Bienheureux les artisans de la paix... Recherchons la paix ! »

À la préfecture, un message a été lu et remis par le porte-parole des enfants au préfet de l'Atacora et de la Donga, M. Edouard André Ousin-Ouro.

Le préfet a assuré les enfants que les autorités locales mettront tout en œuvre afin que le scrutin présidentiel se déroule dans la paix, la tolérance, la transparence et sans effusion de sang.

Signalons que, déjà le mercredi 7 février dernier, les enfants des écoles primaires catholiques Saint-Augustin, Saint-Michel, Les Neems et Sacré-Cœur de Cotonou s'étaient hissés dans le peloton de tête des scolaires en organisant une marche pour la paix en prélude au scrutin de mars prochain. Ils ont remis eux aussi un message de paix au préfet de l'Atlantique.

ATLANTIQUE - LITTORAL**LA FONDATION "TERRE DES HOMMES" A VINGT-CINQ ANS AU BÉNIN**

« Soigner l'enfant malade, offrir un abri à l'enfant abandonné et maltraité, le protéger, le réconforter, et le réinsérer dans sa famille et la société ». Telle est essentiellement la vocation de la Fondation "Terre des hommes" qui a fêté, vendredi 9 février dernier, ses vingt-cinq ans d'existence au Bénin. L'événement a été marqué par une conférence de presse qui a eu pour cadre, l'hôtel du Lac à Cotonou. À cette occasion, les organisateurs de la manifestation ont fourni d'amples explications sur l'histoire de l'institution et les projets du centre au Bénin.

En tant que mouvement apolitique d'aide directe à l'enfance meurtrie, "Terre des hommes" agit sur les enfants et les causes de leur détresse. Elle vise à provoquer les changements de comportement et de mentalité, à amener les populations à prendre en charge leurs enfants et leurs difficultés.

Un hommage mérité a été rendu à l'auteur des divers groupes de travail d'expatriés et de nationaux œuvrant au service de toute la nation béninoise et des enfants en particulier.

On peut illustrer le résultat positif de cet effort collectif par le fait que mille enfants en

détresse arrivent à "Terre des hommes" par an dont 70% de filles. Selon les responsables de l'institution, tous les enfants que la Fondation accueille ne sont pas des abandonnés. "Terre des hommes" ne reçoit pas de subvention de l'État béninois, mais est en partenariat avec ce dernier.

Signalons que c'est par le Centre "Sédovikon" sis à Bohicon et qui signifie "Le Seigneur veille sur l'enfant" que "Terre des hommes" a commencé à intervenir au Bénin. Il faut également souligner que c'est à sonne Suzanne Droux (religieuse de la Congrégation des filles du Sacré-Coeur de Marie) que l'on doit l'avènement de la Fondation au Bénin en 1974. En 1975 "Terre des hommes" a installé un dispensaire ambulant dans la sous-préfecture d'Ahangbanga afin de répondre au besoin en santé de la population de cette localité.

La conférence a été animée par le délégué général pour le Bénin et le Togo, M. Alfonso Gonzalez Jagüi assisté de Madame Nicole Roetheli et de Messieurs Serge et Vincent Agligan, tous responsables de "Terre des hommes".

L'action humanitaire de cette Fondation dans notre pays est un exemple à méditer surtout par tout homme de foi à l'écoute du Seigneur qui a dit : "Celui qui accueille un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille".

BORGOU-ALIBORI**AFFRONTEMENT SANGLANT ENTRE GROUPES RIVAUX DE CHASSEURS À PARAKOU**

Quatre personnes ont été grièvement blessées au cours d'un violent affrontement survenu entre des chasseurs de la ville de Parakou et ceux de la Commune de Gbègourou dans la sous-préfecture de NDali. Ce grave incident qui a eu en outre occasionné des dégâts matériels importants, rapporte le correspondant de l'Agence Bénin Presse, a éclaté suite au refus des populations de Gbègourou d'autoriser une chasse à la batte dans leur localité. Selon des témoins sur place, les chasseurs ont fait usage de leurs armes et frappé sur le chemin de retour des habitants de Parakou pour y recevoir des soins.

Entre-temps un véhicule appartenant aux chasseurs avait été saisi par les habitants. Ce fut sans doute la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En effet, les chasseurs ont encore pris d'assaut l'hôpital et ont réussi à emporter leur véhicule qui avait servi au transport des blessés du camp adverse. Poursuivis plus loin leur ourtoudaine, les assaillants ont même pris en otage le maire de Gbègourou qui finalement a pu s'échapper sénéqué.

Le moins qu'on puisse dire est que des incidents d'une telle gravité doivent être évités à tout prix en banissant de nos esprits tous

projets de violence et de vengeance contre qui ce soit. Nous ne devons pas également perdre de vue que la communication et le dialogue sont des atouts permettant à des communautés de vivre ensemble en paix.

Comme si un malheur n'arrivait pas seul, des foyers épидémiques de méningite ont été signalés dans les communes rurales de Sam et de Sah dans la circonscription urbaine de Kandi. Dix-sept mille doses de vaccin anti-méningite ont été envoyées dans ces localités pour limiter les dégâts causés par la maladie.

MONO - COUFFO**DON AUX POPULATIONS SINISTRÉES DE HOUMI**

La valeur d'un cadeau ne s'apprécie point à la grosseur du paquet. Le don est un acte de générosité ou de solidarité. Cette notion de don est constructive du lien social. C'est ce que Monsieur Michel Mensah Kangni originaire de Houmi, dans le département du Mono, a certainement voulu témoigner en volant au secours des populations sinistrées de son village natal. Le fils du terroir au sens noble du terme, a offert, samedi 10 février dernier à ces populations une enveloppe de 300.000 francs en espèces, ainsi que 12 sacs de riz et des pièces de tissu.

Un incendie rappelle-t-on, avait causé d'importants dégâts matériels à Houmi Logohoué dans la circonscription urbaine de Lokossa, le 17 janvier dernier.

Le comité de la ville pour la protection civile conduit par le chef de la circonscription urbaine de Lokossa, Madame Lydwine Houemagnon a loué et encouragé l'initiative du donateur et lancé un appel d'assistance à toutes les bonnes volontés.

Par ailleurs, le bois de Lokossa situé entre le centre hospitalier départemental et la place de l'Indépendance, a été ravagé mercredi 14 février dernier par un feu de brousse, a-t-on constaté sur place.

Cette forêt créée dans les années 70, couvre une superficie de près de 8 hectares.

Selon les techniciens des eaux et forêts, les gros arbres partiellement touchés, reproduisent vie dès les prochaines pluies.

Pour l'instant, on ne connaît pas l'origine exacte du feu qui a ravagé le bois et délogé les reptiles et les oiseaux qui y trouvaient refuge.

OUÉMÉ - PLATEAU**L'EPA-BÉNIN ET L'EAMAU DU TOGO AU SERVICE DU PATRIMOINE AFRICAIN**

L'École du patrimoine africain (EPA) du Bénin dont le siège est à Porto-Novo, et l'École africaine des métiers de l'architecture

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Boutefeu 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis 1000 à 2000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'abonnement 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et Togo 4.690 F CFA

Gambie, Gambie, Gambie, Gambie, Gambie 5.760 F CFA

France 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Gambie, Liberia et Sierra Leone 7.560 F CFA

Kinshasa (Zaire) 9.000 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

U.S.A. 9.480 F CFA 94.800 FF

Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA 102.000 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 85.200 FF

Canada 10.000 F CFA 102.000 FF

Chine 12.600 F CFA 126.000 FF

"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
E-mail : lacroixbenin@excite.fr

"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
E-mail : lacroixbenin@excite.fr

"ASSOGBA CAKPO"
Dépôt légal n° 916
Tirage : 4.500 exemplaires

Imprimeur Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 • E-mail : lacroixbenin@excite.fr
Cotonou (République du Bénin)

et de l'urbanisme (EAMAU) du Togo vont désormais établir et développer une coopération scientifique, technique et professionnelle dans les domaines communs à leurs visions respectives. Ainsi, les deux institutions ont elles décidé de collaborer notamment dans les domaines de la sauvegarde et la valorisation des patrimoines culturels, mobiliers et immobiliers, urbanistiques et architecturaux de l'Afrique subsaharienne.

L'accord-cadre consacrant ces résultats qui ouvrent de nouvelles perspectives aux deux institutions a été signé à Porto-Novo, entre Monsieur N'Da NGUESSA Kouadio, directeur général de l'EAMAU du Togo et Monsieur Alain Godonou, directeur de l'EPA-Bénin.

Aux termes de cet accord, l'EPA et l'EAMAU comptent également œuvrer ensemble pour la sauvegarde et la valorisation des sites, des monuments, des édifices architecturaux, des tissus d'habitat, dans les lieux historiques et les foyers de civilisation rurale et urbaine des villes d'Afrique noire.

Signaling que l'EAMAU et l'EPA sont deux établissements panafricains de formation supérieure. L'une spécialisée dans la formation des architectes et urbanistes africains est créée depuis 1976 et a son siège à Lomé. L'autre plus jeune, créée en 1998 sur acquis du programme PREMA contribue à l'encadrement des professionnels du patrimoine et des musées dans 26 pays africains.

ZOU - COLLINES**PROMOUVOIR LA SCOLARISATION DES FILLES ET LA PRATIQUE DU SPORT SCOLAIRE**

Un lot de matériels sportifs d'un coût global de deux millions et demi de francs CFA a été remis, lundi 12 février dernier, par le ministre de l'Education nationale et de la recherche scientifique, au Centre d'initiation et de préformation en football (CIPF) de Cové. Le lot de matériels est composé de ballons, chaussures, filets, maillots, pour ne citer que ceux-là.

Le Centre d'initiation et de préformation en football de Cové, créé en août 2000, a ouvert ses portes en octobre de la même année avec un effectif de quarante-six élèves.

Outre l'éducation physique et sportive et l'étude du jeu de football, les élèves du CIPF suivent également des cours d'enseignement général au CEG de Cové.

Le cours de la cérémonie de remise qui s'est déroulée dans l'enceinte du collège, le sous-préfet de Cové a exprimé sa gratitude au ministre pour ce don de matériels sportifs qui, a-t-il indiqué, contribuera au développement du sport dans la sous-préfecture de Cové.

De son côté, le représentant des élèves s'est engagé au nom de ses collègues, à travailler pour mériter la confiance placée en eux par le ministre de l'Éducation nationale.

Le ministre a pour sa part, saisi cette occasion pour souligner la volonté de son département de réhabiliter le sport dans les établissements scolaires et universitaires.

Au moment où à Cové le sport était à l'honneur, plus au nord, et précisément à Bané, l'attention était plutôt focalisée sur la promotion de la scolarisation des filles. C'est dans ce cadre que la firme canadienne de consultation, de formation et d'étude de projets (SOCOFEP) a offert, samedi 10 février dernier, aux établissements scolaires de la sous-préfecture de Bante, un lot de 500 livres estimé à trois millions de francs CFA afin d'encourager la scolarisation des filles dans les zones rurales.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

PROBLÉMATIQUE AUTOUR DES PACOTILLES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

La réflexion sur la traite négrière et ses conséquences de toutes sortes⁽¹⁾ est redevenue une question d'actualité depuis que le problème de dédommagement, surtout dans la dernière décennie du XX^e siècle, a commencé par être posé par des États-africains et même par des individus isolés. C'est alors que réapparaissent la nature et la qualité des produits entrant dans ce commerce triangulaire et constituant la contrepartie proposée par les négriers blancs pour l'obtention des esclaves noirs. Comment se présente donc la situation ?

Du XV^e au XIX^e siècle, la traite négrière ou traite atlantique, a drainé des esclaves noirs des côtes africaines aux différentes régions du continent américain. Considérable, leur effectif précis ne sera probablement jamais connu. Il a même été l'objet, au cours du XX^e siècle, de controverses vives et passionnées. Notre préoccupation du moment se situe cependant à d'autres niveaux d'appréciation. Le travail des esclaves noirs dans le nouveau monde a enrichi les maîtres blancs des plantureuses plantations où ils les utilisaient dans des conditions extrêmement pénibles. Beaucoup de Noirs y avaient également perdu leur vie. Autant de motifs pour des dirigeants africains de demander, aujourd'hui, à l'Europe de les dédommager, d'autant plus que les termes de l'échange à l'époque seraient nettement en défaveur des partenaires africains des négriers. Autrement dit, ceux-ci n'apporteraient que des marchandises de peu de valeur ou de qualité médiocre en échange des êtres humains, furent-ils esclaves.

D'après de nombreux Africains aujourd'hui, les négriers blancs auraient donc conclu un marché de dupes avec leurs partenaires locaux qu'ils venaient tromper avec de la pacotille pour obtenir d'eux des esclaves robustes, marchandise de valeur; autrement posé, le problème reviendrait à dire que les Blancs de mauvaise foi venaient abuser de la narval et de l'ignorance des chefs africains incapables d'apprécier à leur juste valeur, les articles de commerce qui leur étaient apportés.

La grande caractéristique de ces produits européens était leur variété : tissus de toutes sortes, verrerie composée de bijoux de matière variée, de perles, etc ; vases et ustensiles de cuisine, tabac du Brésil, liqueurs regroupées sous l'appellation générique de tafia dont il existait plusieurs qualités, du fer, des cauris, coquillage-monnaie servant à l'époque d'équivalent général⁽²⁾, miroirs et multiples autres produits manufacturés.

Contrairement à ce qui se dit aujourd'hui sur la base d'une ignorance sincère de la nature de cette traite et

des conditions de son déroulement, c'étaient en fait des produits de qualité que les négriers apportaient à leurs partenaires en contrepartie des esclaves dont ils avaient besoin. Certes, des marchandises de deuxième choix existaient aussi, mais les Africains savaient — et cela est également bien connu — distinguer les articles de premier choix de ceux de choix inférieur et les négriers eux-mêmes ne le leur cachaien pas. Tout se faisait alors entre partenaires commerciaux, en général sur la base d'une certaine transparence, d'une certaine honnêteté, souvent dans un contexte de liens amicaux et d'échange de cadeaux qui facilitaient même les transactions. De part et d'autre, quelques partenaires malhonnêtes ne manquaient pas.

La valeur de la plupart des marchandises était donc bien connue de la partie africaine qui savait négocier en connaissance de cause en faisant, au besoin, du chantage. L'on peut encore apprécier aujourd'hui la valeur de quelques articles, à la beauté et à la qualité de certaines espèces de perles encore très recherchées de nos jours parce qu'elles sont anciennes. Des vases témoins de cette traite et d'autres objets précieux font encore l'admiration des visiteurs du musée d'Abomey. Peut-on qualifier, pour l'époque, de pacotilles les cauris, monnaie d'échange par excellence des esclaves, à laquelle les négriers ajoutaient quelques marchandises ? Nulle part au monde aux XVIII^e et XIX^e siècles, les cauris n'ont été aussi abondamment utilisés comme monnaie et objets de culture qu'à la côte des esclaves et dans son hinterland⁽³⁾. Dira-t-on de ces précieux coquillages marins tant recherchés, qu'ils étaient sans valeur ? On a souvent mis en exergue le cas des miroirs, vulgaires objets d'échange. Mais a-t-on jamais appris quelque part qu'un négrier a pu obtenir un ou des esclaves rien qu'avec un seul petit miroir ?

Par ailleurs, le prix d'un objet et même sa valeur ne varient-ils pas d'une période à l'autre ? En effet, un miroir était perçu comme un objet important durant la période précoloniale alors que de nos jours, il n'est qu'une banalité. A-t-on idée de payer aujourd'hui un fonctionnaire avec du sel de cuisine ? Or, c'était bien le cas à un moment donné de l'histoire, à Rome, où le sel était une denrée si précieuse qu'il servait à rémunérer des travailleurs. Et comme son nom latin était salarium, on en a fait dériver le mot salaire ! Ce sel était même si précieux chez nous que des gens ont pu acquérir régulièrement un esclave avec une certaine quantité seulement ! Petite merveille que seuls quelques nantis pouvaient posséder encore au milieu du XX^e siècle au Dahomey, parce que très cher, donc précieux, un poste radio n'a plus aujourd'hui une aussi grande valeur marchande. Un bon jouet d'enfant coûte même plus cher que certains petits postes vendus au bord des rues.

Toutes nos appréciations sur une période donnée doivent être replacées dans le contexte historique du moment et non à travers le regard d'un homme du XXI^e siècle. En le faisant, on commettait une sorte d'anachronisme. L'on oublie également, en général, qu'un esclave ne représentait véritablement pas grand' chose, à telle enseigne qu'en le désignant aussi sous les appellations de bois d'ébène et de bête de somme. Est-ce que le négrier ne le percevait pas de son côté comme de la pacotille, c'est-à-dire comme un simple instrument de travail, tout juste utile dans une plantation ? Tout est souvent question du regard projeté à un moment donné sur un objet, une situation, en fonction de sa culture, de son schéma de pensée mais surtout de ses propres intérêts, parfois même de ses sentiments et de son état d'âme. De leur côté, les vendeurs africains ne faisaient-ils pas eux aussi peu de cas de leurs qu'ils vendaient comme de vulgaires marchandises ? La perception des réalités humaines et commerciales de l'époque n'étaient évidemment pas les mêmes que nos jours.

CONCLUSION

Regrouper les articles cédés par les négriers pour l'obtention des esclaves de la traite atlantique sous l'appellation globale de pacotilles, procède d'une méconnaissance coupable des réalités de ce commerce. Ce dernier se faisait sur une base consensuelle, voire amicale, entre des partenaires commerciaux très au fait de la nature et de la qualité des marchandises entrant dans le circuit de ce négoce. Les prétendues pacotilles ne sont, en réalité, que le résultat d'une perception erronée des hommes du XV^e siècle pour tenter de justifier l'injustifiable. Les responsabilités en matière de traite négrière sont la réalité la mieux partagée entre Blancs et Noirs eux-mêmes qui vendaient à cœur joie les leurs pour s'enrichir au même titre que leurs partenaires. Le manque de scrupules, la honte et l'inhumanité étaient de parti et d'autre. Enfin, dire que pendant plus de quatre siècles, les Noirs ne connaissaient pas la valeur de ce qu'ils recevaient des négriers en échange des esclaves qu'ils leur livraient, ne serait-il pas une manière de les inférioriser, de monter leur manque d'esprit de discernement ?

NOTES

(1) VODOUHÉ (C.) et alii : *La traite des Noirs. XV^e siècle-XIX^e siècle. Cotonou, 2000, 220 pages.*

(2) IROKO (A. F.) : *Cauris en Afrique occidentale du X^e au XX^e siècle.*

Thèse de doctorat d'État en Lettres et Sciences Humaines. Centre de recherches africaines, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1987, 1000 pages.

(3) *Idem Ibidem, 1987, 1000 pages.*

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

ANACARDIER. ACAJOU



Nom latin	: <i>Anacardium occidentale</i> L.
Famille	: Anacardiées.
Français	: Cajou, Acajou, Anacardier, Pomme cajou, noix de cajou
Fan - Gun	: Lokozu, Akaju (lin) = arbre, Akaju (kwini) = la noix
Yoruba - Nago	: Kaju, Ekoju
Mina	: Yovo cao, Acati
Waci	: Kaju, Yovocan
Boriba	: Yuburu somba, Yibo somba
Yom	: Akadiya.

DESCRIPTION

- * Arbre atteignant 8 à 10 m de haut.
- * Tronc court et tortueux.
- * Feuilles simples et alternes dégagant un parfum lorsque froissées.
- * Fleurs petites et rosées.
- * Fruits (noix de cajou) portés au bout d'une tige en forme comestible (pomme cajou).

ÉCOLOGIE

- * Sol sablonneux profonds et légers.
- * Exige peu de matières organiques.
- * Précipitations annuelles : de 500 à 4000 mm.
- * Croissance rapide.
- * Supporte jusqu'à trois mois de sécheresse.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire d'Amérique tropicale.
- * Introduit en Afrique au XVI^e siècle par les Portugais.
- * Présente aussi en Asie.

CULTURE

- * Ramollir les noix dans l'eau et jeter celles qui flottent.
- * Semer en sachet ou en pépinière.
- * Germination en deux ou trois semaines.
- * Planter définitivement avant la saison des pluies à des distances de 10 à 15 mètres.

COMPOSITION

- * Pomme cajou : glucides (12,5%), sels minéraux et surtout vitamine C et A.
- * Noix de cajou : riche en acide gras.
- * Feuilles et tiges : tanins, flavonoïdes et acides organiques.

EMPLOI

- HYPERTENSION
 - * Mettre l'écorce en poudre ou prendre des feuilles broyées et passées au tamis.
 - * Utiliser 2 à 5 cuillerées à café (2 à 10 grs) et faire infuser dans un quart de litre d'eau.
 - * Boire en tisane deux fois par jour.

DIABÈTES

- * Faire une macération avec un petit paquet d'écorce dans un litre d'eau.
- * Filtrer.
- * Boire deux fois par jour
- * Effet dur environ trois heures.

ATTENTION !

- * L'enveloppe de la noix provoque des irritations de la peau.

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 2 / 2001

1	2	3	4	5	6	7	8	9
14	—	a	=	+	=	9		
+	—		+	+	+			
d	+	=	=	+	=	b		
=	=	=	=	=	=			
	—	=	15	+	=			
:	—	—	—	+	—			
y	x	z	=	—	=			
=	=	=	=	=	=			
6	x	c	=	+	=	16		

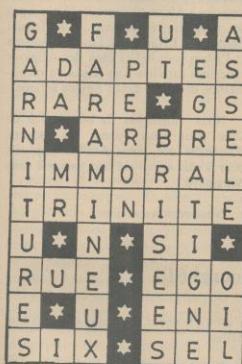
TEXTE DE PRÉSENTATION

Le jeu consiste à compléter les cases vides par des nombres entiers positifs inférieurs ou égaux à 1 ainsi qu'à trouver pour les autres cases des valeurs entières positives supérieures ou égales à 1 de façon à effectuer les opérations dans l'ordre indiqué, aussi bien horizontalement que verticalement.

INDICATIONS

- 1 — Montrer que :
- 2 * c et d ont chacune une valeur imposée.
- 3 Lesquelles ?
- 4 — Combien de solutions trouvez-vous à ce jeu ?
- 5 (Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU
MOTS FLÉCHÉS N° 3
paru dans notre livraison n° 765 du 09 / 02 / 2001



RÉPONSE AU JEU
GRILLE AFRIQUEE À DÉCODER N° 4
paru dans notre livraison n° 765 du 09 / 02 / 2001

1 = R — 2 = E — 3 = G — 4 = I — 5 = V
— 6 = B — 7 = A — 8 = L — 9 = S — 10
= D — 11 = O — 12 = U — 13 = T — 14 =
C — 15 = N — 16 = M — 17 = 11 — 18 =
F.

RÉPONSE AU
JEU DES SEPT ERREURS N° 9
paru dans notre livraison n° 765 du 09 / 02 / 2001

- 1° — Le soleil.
- 2° — Le monolithe de gauche avant.
- 3° — Le monolithe de gauche arrière.
- 4° — Le monolithe de droite avant.
- 5° — Le monolithe de droite arrière.
- 6° — Du nuage.
- 7° — L'ombre derrière les pieds de l'homme.

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Humour

▲ "Avant de vous mettre en colère contre les défauts de quelqu'un, prenez donc le temps de compter jusqu'à dix... jusqu'à dix de vos défauts, évidemment !"

On ne connaît pas le nom de celui ou de celle qui a émis ce si sage conseil...

Citation

▲ Emmanuel Kant (1724-1804), philosophe allemand, a écrit :

"Tout intérêt de ma raison est compris dans les trois questions suivantes :

- 1^o) Que puis-je faire ?
- 2^o) Que dois-je faire ?
- 3^o) Que m'est-il permis d'espérer ?

▲ Le philosophe chinois Lao Tseu (environ 570-490 avant Jésus-Christ) a écrit :

"Connaitre les autres c'est sagesse. Se connaître soi-même c'est sagesse supérieure. Imposer sa volonté aux autres, c'est force. Se l'imposer à soi-même, c'est force supérieure."

Remarque : Certains prétendent que la doctrine de Lao Tseu est à l'origine du bouddhisme.

▲ Une citation extraite de l'œuvre d'Euripide (poète tragique grec, 480-406 avant Jésus-Christ) :

"Si ton père meurt, le giron de ta mère te servira d'oreiller ; si ta mère meurt, tu coucheras sur le seuil de la porte..."

; le bonheur des heureux à un terme. Tout passe, tout se modifie; l'homme de cœur est celui qui se fie jusqu'au bout à l'espérance... désespérer, c'est lâcher."

Remarque : Euripide apporte de nombreuses innovations dans la conception de la tragédie grecque, notamment par la pratique de chorées indépendants de l'action et par un réel souci de la mise en scène.

Proverbes

▲ Un proverbe chinois sur la dureté... ou la souplesse, selon les circonstances :

"La langue résiste parce qu'elle est molle ; les dents céderont parce qu'elles sont dures".

▲ Une jolie pensée sur l'espérance, extraite de Chantecler, pièce de l'écrivain français Edmond Rostand (1868-1918) auteur notamment du célèbre Cyrano de Bergerac :

"C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière".

▲ Un proverbe berbère sur l'importance de la mère dans la vie de chacun.

"Si ton père meurt, le giron de ta mère te servira d'oreiller ; si ta mère meurt, tu coucheras sur le seuil de la porte..."

FAÇONS DE PARLER

LES MOTS ET LEUR HISTOIRE

"École"

Dans l'antiquité grecque, on appelait "skhole" un moment de détente laissé aux enfants pour jouer. Les études étaient alors le privilège de ceux qui avaient des loisirs, c'est-à-dire de ceux qui n'étaient pas obligés de travailler aux champs pour vivre.

Les anciens s'étaient rendu compte qu'il fallait remplir le temps libre, le "skhole" des enfants, par l'étude.

Et le local où avait lieu la classe prit aussi le nom de "skhole". La langue française en a tiré le nom "école" et sa cour de "récréation".

AUTOUR D'UN MOT

"Excessif"

L'adjectif "excessif" comporte l'idée de dépassement de la mesure, d'excès. Il ne doit donc pas être employé avec les mots : davantage, moins, plus, trop, etc.

On dira par exemple : ce prix est excessif, et non : "trop excessif". L'adverb "trop" est superflu.

LE BON LANGAGE

"Nettoyement" et "nettoyage"

Deux noms synonymes, et pourtant, une nuance de sens existe entre les deux.

Le "nettoyement" désigne surtout l'action générale de nettoyer, ou l'ensemble des opérations ayant pour objet de nettoyer, par exemple : le service de nettoyement d'une ville.

Quant au "nettoyage" c'est l'action plus particulière de nettoyer quelque chose. On dira ainsi : le nettoyage d'un costume, d'une chambre ou d'une maison.

Remarque : le nom "nettoyement" s'efface peu à peu devant "nettoyage". C'est pourquoi l'on dit notamment : "nettoyage par le vide" au lieu du terme plus général "nettoyement".

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

"Acquis" avec un "S" final et "acquit" avec un T final.

L'acquis (ACQUIS) c'est le savoir, l'expérience.

On dira par exemple : c'est un acquis considérable.

"Acquis" (avec un "S") peut être aussi adjectif qualificatif : "acquis"... "acquise".

Mais il existe l'autre nom "acquit" (ACQUIT) signifiant la quittance d'un paiement ; pour acquit (du verbe acquitter).

Au sens figuré c'est l'acte qui épargne un regret ou un remords, d'où l'expression : "par acquit de conscience", en d'autres termes pour donner acquit à sa conscience, pour éviter ensuite un regret.

LE LANGAGE IMAGÉ

"La portion congrue..."

En être réduit "à la portion congrue" c'est être bien près de la misère.

Et pourtant "congrue" signifie à proprement parler "convenable".

Cette expression date du XVII^e siècle français. Elle avait alors une signification très précise ; il s'agissait de la pension annuelle calculée au plus juste et par conséquent très maigre, que versait le titulaire

DES MOTS ET DES FAUTES

For, fors, fort.

Le mot latin *forum* qui désignait la place publique a donné le mot *for* qui, en ancien gascon désigne la loi, la coutume. Le *for* intérieur était à l'origine le tribunal de la conscience. Aujourd'hui décider quelque chose en son *for* intérieur signifie plus couramment décider quelque chose au fond de soi-même. Mais souvent, il suffit de changer une lettre pour changer le sens des mots.

Ainsi, si on ajoute un *s*, *fors* a une autre étymologie et vient du latin "fortis", dehors et en vieux français, *fors* est un adverbe synonyme de sauf, excepté. On attribue à François I^e d'avoir dit à propos d'une bataille : "Tout est perdu fors l'honneur.

Autre changement de lettre, autre sens : si on ajoute un *t*, *fort* vient du latin "fortis" et désigne quelqu'un qui a de la force morale ou physique. Être *fort* peut prendre différents aspects : on peut être coriace donc *fort* physiquement mais on peut aussi être résistant, solide, courageux ou invincible dans les épreuves. Et est-ce sans doute par mimétisme qu'un *fort* est aussi une citadelle, une fortification ou un fortin, autant de mots pour désigner un ouvrage destiné à protéger une ville ou un lieu stratégique.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

PRÉSIDENTIELLE 2001: DES CANDIDATS APPRÉCIENT LA PREMIÈRE DÉCENNIE...

(Suite de la première page)

contre pouvoir. Il y a eu aussi un effort à travers les conférences et séminaires pour renforcer les actions capitalisées. Malheureusement cette stabilité politique n'est pas accompagnée de l'éveil économique et social.

Le renouveau démocratique a permis seulement à la classe politique béninoise de s'embrasser. Les politiciens qui avaient fuît le Bénin sont rentrés et se sont fait payer des dommages. Ceux-là de nos frères analphabètes qui avaient été victimes de tortures n'avaient pas droit aux réparations. L'enveloppe votée avait servi aux politiciens exilés. De plus, rien n'est fait pour réduire la pauvreté du peuple. C'est pourquoi, déjà en octobre 1995, et soucieux de la situation, nous avons conduit les rois du Bénin à la marche pour le refus de la misère de l'hôtel le Dorado au Carré 6, siège de Africa-Cultures International Institute.

Notre société n'a pas été épargnée par les approches partisanes. Presque toutes nos communautés sont divisées. On assiste à deux rois pour un même trône, deux imams pour une seule mosquée et des affaires religieuses régées malheureusement par les tribunaux. Il est aussi déplorable de constater des guerres de leadership à des fins personnelles, la transhumance politique exacerbée de nos cadres, les pesantes dans l'application et l'interprétation des textes statuaires, l'absence d'une opposition politique constructive.

Sur le plan social nous avons noté une grande disparité entre les différentes composantes de la Nation telle que : les emplois précaires, l'absence de cohésion de la chefferie et d'une laïcité sans étiquette.

Sur le plan économique nous notons une grande dépendance fiscale, des stratégies le plus souvent inopérantes dans la régulation des équilibres budgétaires. Le système de vulgarisation du code d'investissement est à notre avis peu fiable. Les effets de la dévaluation sont encore perceptibles et permanents.

«La Croix du Bénin» : Monsieur, vous apprêtez à briguer la magistrature suprême en mars 2001.

Pouvez-vous alors nous faire connaître vos motivations profondes et les changements concrets que vous comptez apporter dans la gestion des affaires du pays face à son endogène et exogène développement durable ?

M. Akandé Olofinjji : Depuis 1982 nous avons créé l'ONG Africa-Cultures International Institute pour promouvoir la Renaissance de l'Afrique engendrant la Renaissance de l'Humanité. Qui dit Renaissance dit développement humain durable. Malheureusement toutes les propositions que nous avions faites aux politiciens pour l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises ont été soigneusement classées. Ne serait-il pas meilleur d'ouvrir nos propres yeux pour voir plutôt que de les fermer et demander à une tiers personne d'aller voir et rapporter ce qu'elle a vu ? Si Dieu nous a donné les capacités intellectuelles et physiques pour gérer ce pays ce sera un péché de laisser une minorité de nos frères

réduire à l'esclavage et à la misère l'ensemble des peuples.

Ce pays n'a pas raison d'être pauvre. Le sol est fertile pour l'agriculture et le tourisme est très porteur; nous avons le devoir de mieux exploiter nos potentialités économiques voire nos richesses naturelles. La proximité du grand Nigeria est un atout immesurable. Mais la corruption et la calomnie ne permettent pas une bonne orientation afin de trouver un bon créneau porteur pour nous sortir de la pauvreté.

Quand nous serons élu, le Bénin sera géré par des Béninois intégrés et surtout de bonne croyance en Dieu Créateur.

Le peuple est très entrepreneurial et laborieux. Le Bénin regorge des hommes et des femmes intègres, compétents et croyants comme le père Nsamjo du centre Songhaï. Il nous appartient de les amener à sauver le Bénin. Car qu'on soit musulman, chrétien, vodoun ou voudouni nous aurons péché de nous sentir indifférents face au niveau actuel de la pauvreté au Bénin.

L'une de nos préoccupations sera donc le changement de comportement à travers la construction de 5000 centres communautaires dans les villages et quartiers de villes pour l'éducation des adultes, par l'installation des groupes d'action et d'entraide, le plaidoyer, la promotion de la condition féminine, la promotion des petites entreprises et le micro-crédit.

«La Croix du Bénin» : Le développement économique surtout d'un pays sous-développé, a besoin d'être soutenu par des institutions judiciaires crédibles et efficaces. Qu'en dites-vous pour le cas du Bénin ?

M. Akandé Olofinjji : L'intérêt des opérateurs économiques doit être protégé. En l'absence d'appareil de défense du secteur privé, les exploitants et les investisseurs hésitent et apprécient l'environnement comme vulnérable; comportements, gestes et habitudes y concourent.

Il va falloir garantir la sécurité des investissements puis la mise en confiance de leurs agents.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président du groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que s'il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macro-économiques bien adaptés, assortis de politiques budgétaires et monétaires efficaces, les plans financiers ne suffisent pas, et cela, nous le soulignons, pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel. Qu'en dites-vous ?

M. Akandé Olofinjji : Aujourd'hui, notre profonde conscience interpelle à l'éveil économique puis à l'amour et à la compréhension sociale tout en respectant scrupuleusement les acquis du renouveau démocratique.



M. Akandé Olofinjji

Le président du groupe de la Banque mondiale et vous-même avez raison. Science sans conscience n'est que ruine de l'âme dit un philosophe. Les grands plans financiers ne suffisent vraiment pas, si les hommes qui sont chargés d'exécuter ces plans sont de petite moralité. C'est de l'homme qu'il s'agit donc ici. C'est lui qui est le facteur essentiel du développement. Les acteurs de notre développement doivent être bien formés intellectuellement et spirituellement. S'agissant de la formation intellectuelle nous devons remercier le Dieu Créateur. Le Bénin, quartier latin de l'Afrique, a assez de cadres pour faire asseoir un développement humain durable national.

Le problème de compétence étant résolu, la pauvreté béninoise a son origine dans la morale, le comportement. Quand il sera opéré un grand changement positif de comportement au Bénin, le pays sera prospère. Ce qui nous amène à rejoindre le pape Jean-Paul II qui déclarait au Nigeria en 1983 :

« J'ai la conviction que l'Afrique, lorsqu'il lui sera permis de prendre en main

Me Adrien Houngbédji

«La Croix du Bénin» : Maitre, le Bénin vient de boucler la première décence de son processus démocratique déclenché en février 1999.

Au triple plan politique, économique et social, quel bilan faites-vous de cette période ?

Me Adrien Houngbédji : Je dois vous remercier de cette marque d'attention à ma personne et je profite de l'occasion pour présenter au peuple béninois mes vœux de bonne santé pour chacun et pour tous, que la recherche de la paix nous guide dans nos actes quotidiens, que surtout les élections présidentielles de mars 2001 se passent dans la concorde, l'acceptation



Me Adrien Houngbédji

c'est à l'honneur du peuple béninois tout entier.

Sur le plan économique, d'un taux de croissance négatif en 89, nous sommes passés à un taux positif de 5,5% en 96, grâce aux efforts des acteurs du premier quinquennat de notre ère démocratique; ces efforts du peuple sous l'impulsion du président Soglo ont donné confiance aux partenaires économiques qui nous ont apporté leur appui dans la reconstruction de notre pays. Mais il faut avouer que depuis 96, nous vivons une régression par rapport à cette dynamique non pas parce que le peuple béninois n'est

pas prêt mais simplement parce que la cacophonie dans la gestion du pouvoir d'Etat ne favorise pas une poursuite adéquate. Souvenez-vous de l'affaire des groupes électrogènes, de la gestion du coton qui est le principal produit d'exportation, de la privatisation de la SONACOP qui continue de susciter des interrogations; bref économiquement le pays tend, 10 ans après l'événement du renouveau démocratique vers la situation d'avant 90. Il urge donc de changer de direction. Le taux de croissance est en constante baisse; de 5,5% en 96, il tourne aujourd'hui autour de 4%.

Sur le plan politique, le Bénin a fait du chemin. Les partis se créent librement; nous sommes aujourd'hui à plus de 120 partis. La majorité des institutions de la République est installée. Les responsables de ces institutions sont régulièrement renouvelés. A preuve, nous sommes à la troisième législature, nous nous apprêtons à organiser la troisième présidentielle, donc politiquement le pays avance et

Cela dit, revenons à votre question. Dix ans de démocratie, que peut-on retenir ?

Sur le plan social : nous constatons beaucoup de revendications; ce sont les

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

grèves répétées des travailleurs des secteurs public et parapublic. L'insécurité est grandissante. Et face à la démission de l'État, nous assistons à des phénomènes comme Dévi très déshonorants pour un État qui se réclame de droit. Les femmes, au marché, se plaignent et la tension sociale est telle qu'il faut vite agir.

Voilà brièvement présenté le visage de notre chère patrie 10 ans après la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990.

«La Croix du Bénin» : Maître, vous vous apprêtez à briguer la magistrature suprême en mars 2001.

Pouvez-vous alors nous faire connaître vos motivations profondes et les changements concrets que vous comptez apporter dans la gestion des affaires du pays face à son endogène et exogène développement durable ?

Me Adrien Houngbédji : Je veux briguer la magistrature suprême pour l'amour que j'ai pour ce pays et l'ambition que je nourris pour lui. Je suis un homme de conviction et je crois fermement au développement de ce pays parce que nous en avons la capacité et les moyens. Je compte axer mes actions sur trois priorités :

1) **La justice:** Vous convenez avec moi que le premier mal qui tue le développement de ce pays est l'impunité des crimes économiques. Eh bien, si je suis élu président de la République, je donnerai priorité au renforcement des capacités des acteurs de la justice afin qu'ils puissent faire montre d'une plus grande efficacité et surtout en contribuant à la spécialisation des magistrats pour la promptitude dans leurs jugements. La justice sera équitable et, autant elle sera sévère pour celui qui vote un œuf, autant elle le sera pour celui qui vote un beauf. Cela contribuera énormément à arrêter cette saignée de notre économie par des prédateurs et à la moralisation de la vie publique.

2) **Sur le plan économique,** je donnerai priorité au développement à la base c'est-à-dire partir des petits emplois en encourageant les micro-finances par des encadrements plus solides et de confiance; promouvoir les petites entreprises et petites industries; améliorer les conditions et les outils agricoles; diversifier les cultures d'exportations sur la base de débouchés répertoriés; renforcer le secteur tertiaire par un arsenal de communication rapide de façon à tirer largement profit de notre position de pays de transit entre la mer et les pays de l'intérieur; renforcer la coopération économique avec le Nigeria vu les liens séculaires de voisinage; développer une coopération sud-sud en s'appuyant sur la complémentarité de ressources.

3) **Éducation - Formation:** Introduire la morale et l'éducation civique dans les programmes des enseignements primaire et secondaire pour progressivement

développer, en nos enfants, l'amour de la patrie et du travail bien fait.

Déconcentrer l'Université en créant une seconde Université dans le septentrion et en créant des centres régionaux de formations spécialisées.

Promouvoir l'excellence et la compétence dans les formations: en créant des lycées techniques et centres de formation professionnelle dans les 12 départements.

Bien entendu, la santé aura une place de choix et l'accès sera mis sur la santé préventive et la valorisation de la pharmacopée.

Voilà brièvement ce qui constitue la défense de mon programme à laquelle s'ajoutent d'autres actions de développement.

«La Croix du Bénin» : Maître, le développement économique surtout d'un pays sous-développé, a besoin d'être soutenu par des institutions judiciaires crédibles et efficaces. Qu'en dites-vous pour le cas du Bénin ?

Me Adrien Houngbédji : Il est vrai qu'aujourd'hui, plus aucun pays peut vivre en autarcie; nous avons besoin du concours des autres à travers des accords bilatéraux, multilatéraux et surtout des institutions de l'ONU je veux citer, la Banque mondiale, le FMI, le PNUD, etc.

Le plus important, c'est d'orienter ces assistances vers un réel développement par des investissements productifs en vue de créer des conditions d'une vraie croissance durable. Donc le Bénin a besoin d'être soutenu à condition que nous observions la bonne gouvernance.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le président du groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que « il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macro-économiques bien adaptés, assortis de politiques budgétaires et monétaires efficaces, les plans financiers ne suffisent pas, et cela, nous le souhaitons, pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel. Qu'en dites-vous ?

Me Adrien Houngbédji : Je partage cette vision et d'ailleurs le dernier rapport sur le développement dans le monde 1999-2000 de la Banque mondiale en fait largement échos. La réalité aujourd'hui, c'est de traduire, dans le quotidien du Béninois, le fruit de la croissance. En d'autres termes, il faut que la redistribution de la richesse nationale se fasse sur la base des efforts des uns et des autres. Une gestion participative de toutes les composantes de la société s'avère nécessaire pour conduire à terme toutes les mesures de redressement économique. C'est à cette seule condition que nous pouvons amorcer le réel développement qui part de la base au sommet.

Je vous remercie.

Président Nicéphore Dieudonné Soglo

«La Croix du Bénin» : Le Bénin vient de boucler la première décennie de son processus démocratique déclenché en février 1990. Au triple plan politique,

économique et social, quel bilan faites-vous de cette période ?

Président Nicéphore Dieudonné Soglo : L'acquis fondamental de la Confé-

rence nationale de février 1990 est d'avoir permis au peuple béninois de recouvrer sa liberté. Grâce à cela, il décide de son sort, choisit ses dirigeants, jouit de nombreuses libertés, etc. C'est une rupture par rapport à la période précédente. Au cours de ladite décennie; plusieurs élections libres ont été organisées dans la paix et la tranquillité. Les institutions politiques fonctionnent et les organes de contre-pouvoir ont été installés.

Sur le plan économique, ce n'est faire injure à personne que de rappeler l'état de délabrement dans lequel se trouvait le Bénin à la fin des années 80, veille de la Conférence nationale. Grâce aux efforts de tous, au travail acharné du peuple béninois et aux actions de mon gouvernement, le pays s'est sensiblement redressé de 1990 à 1996. La débâcle financière a été stoppée, les grands équilibres économiques ont été rétablis. L'équité du pays a été repris. Le crédit du Bénin à l'extérieur a été rétabli.

Certes sur le plan social, il y a eu des difficultés du fait surtout du caractère douloureux de certaines mesures d'assainissement, mais il y a eu des progrès que nous devrions apprécier. Nous ne devons jamais oublier que le gouvernement du Renouveau a hérité d'une énorme dette qu'il a fallu rembourser. C'est en grande partie pour assurer ces types de remboursements que le FMI et la Banque mondiale imposent des programmes d'ajustement à nos pays. Ces institutions agissent exactement comme les huissiers le font pour les particuliers endettés.

Sur le plan sanitaire par exemple, il y a eu la réhabilitation du seul hôpital de référence que nous avions, le CNHU, construction de très nombreux centres de santé, etc. Dans le domaine de l'éducation, fin des années blanches, reprise des cours, remises des établissements confessionnels à leurs propriétaires légitimes, constructions scolaires.

Parlant des années 90, je ne peux pas prêcher uniquement pour ma paroisse. Un certain nombre de réalisations ont été poursuivies depuis 1996. Mais ce sont essentiellement des prolongements d'actions initiées, démarrees ou négociées sous mon quinquennat. Pour le reste, on sait tout ce qui s'est passé, stagnation économique, grave affaiblissement de la filière coton, don de la SONACOP à un homme d'affaires béninois, corruption généralisée et légalisée, etc.

«La Croix du Bénin» : Vous vous apprêtez à briguer la magistrature suprême en mars 2001. Pouvez-vous alors nous faire connaître vos motivations profondes et les changements concrets que vous comptez apporter à la gestion des affaires du pays face à son endogène et exogène développement durable.

Président Nicéphore Dieudonné Soglo : Ma principale motivation est le refus de la capitulation devant l'état alarmant dans lequel se trouve notre pays. Le refus de démissionner devant l'abandon coupable dont notre jeunesse

est l'objet, le refus des mensonges éhontés qui lui sont servis, le peu de considération dont notre pays jouit sur la scène sous-régionale et africaine. Je n'arrive pas à m'en accommoder. Si ce n'était cela, je vous assure que nous avons de temps à autre ce qu'un ancien Premier ministre français a appelé la « Tentation de Venise ». Après quarante ans de vie active, nous avons aussi envie de souffler, de passer des journées paisibles, de faire des voyages d'agrément, de voir gambader nos petits-enfants. Mais comment le faire le cœur léger et l'esprit tranquille lorsque tant de problèmes de fond restent posés à notre pays, lorsque tant de misères cotoient l'opulence et que valeurs fondamentales sont foulées au pied.

Très sensible à la misère du peuple et à ses souffrances, pour moi, le « non-engagement » dans la bataille politique aujourd'hui est assimilable à la « non-assistance à nation en danger ».

Alors que faire ? En peu de mots, il faut reformer l'État béninois, c'est-à-dire lui redonner les fonctions essentielles de direction et de régulation économique et sociale. L'État doit donner un sens d'inté-

rêt général à son action, réhabiliter le sens du service public, redonner la primauté aux valeurs essentielles de travail, d'effort, de persévérance. Il faudra combattre l'affairisme qui s'est généralisé et qui est le contraire de l'esprit d'entreprise. L'affairisme ne crée pas de richesse, il permet à une minorité de s'accaparer du fruit du travail des autres. Nous devons absolument redonner

notre espoir à la jeunesse de ce pays. Elle constitue l'avenir de la nation. Si elle n'est pas bien formée, si elle est oisive, désençonnée, désespérée, le Bénin va sombrer dans une situation incontrôlable.

«La Croix du Bénin» : Le développement économique, surtout d'un pays sous-développé a besoin d'être soutenu par des institutions judiciaires crédibles et efficaces. Qu'en dites-vous pour le cas du Bénin ?

Président Nicéphore Dieudonné Soglo : Il y a manifestement beaucoup de progrès à faire dans ce domaine. Nous avons eu dans le passé et avons encore un certain nombre de magistrats de valeur sans compter des juristes de haut niveau que beaucoup de pays nous envient. Toutefois, un système judiciaire sain et performant requiert plusieurs conditions. Notre système judiciaire a besoin d'être profondément réformé. Nous ne pouvons pas, en 2001, continuer à fonctionner sur la base d'une organisation judiciaire datant des années 60. C'est forcément obsolète. Les états généraux de la Justice, tenus en 1994, ont ouvert des voies qu'il faut suivre. Par exemple comment pouvons-nous continuer à rendre une justice satisfaisante avec une seule Cour d'appel alors que de 1960 à 2000 la population de notre pays a triplé ?

S'agissant du personnel judiciaire, il faut nécessairement le renforcer en continuant et en accélérant le recrutement et la formation des magistrats. Il faut enfin (Lire la suite à la page 12)



Président Nicéphore Dieudonné Soglo

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LA PIEUSE UNION DES SERVANTES DE LA LUMIÈRE DU CHRIST EN FÊTE DANS LE DIOCÈSE DE LOKOSSA

Il s'est déroulé, jeudi 1^{er} février 2001, une cérémonie de profession de voeux religieux de neuf novices de la Pieuse Union des Servantes de la Lumière du Christ. Elles sont de neuf paroisses dont huit du diocèse de Lokossa et une de l'archidiocèse de Cotonou. Ce sont les professes Elisabeth Hékpô, Yolande Agbo, Marcelline Logué, Gisèle Soglohou, Bernadette Padonou, Zita Zonou, Clémantine Djohou, Aline Togbé et Aline Noumonkpo. Elles ont prononcé leurs premiers voeux dans toute liberté devant l'évêque du diocèse, Son Excellence Monseigneur Victor Agbanou, bague allumée dans une main et la seconde posée sur la Bible. C'était à Sé, (diocèse de Lokossa) dans la cour de la Pieuse Union et devant une grande foule en liesse. Il s'agissait en fait d'une joie triple qui animait cette foule composée des membres de la Pieuse Union, de prêtres, de religieux et religieuses, de parents, amis, fidèles laïcs et sympathisants. La veille déjà, ils avaient vécu le renouvellement de leurs de

certaines «dadas» qui ont accompli voir un, deux, ou quatre années dans cette famille religieuse ; les premiers voeux de ce jeudi 1^{er} février préfiguraient l'engagement définitif à la suite du Seigneur de neuf autres prévu pour le 2 février.

Avec cette émission de voeux, la Pieuse Union des Servantes de la Lumière du Christ compte désormais 70 membres.

Face au développement rapide et suivi de cette famille religieuse, la joie de l'évêque de Lokossa était telle qu'il s'exclama : «Mawu lolo : Dieu est grand, Il nous manifeste son amour ; Il bénit notre terre du Bénin, du Mono et du Couffo»



Sœur Aline Noumonkpo



Sœur Aline Togbé



Sœur Bernadette Padonou



Sœur Clémantine Djohou



Sœur Elisabeth Hékpô



Sœur Gisèle Soglohou

À partir de la liturgie de la parole, et en particulier de l'Évangile de ce jour (Marc 6,7 à 13), le prêtre n'a pas manqué d'expliquer à ses «filles» les raisons de leur choix par le Seigneur et la mission qui leur revient : «Encore aujourd'hui, a-t-il dit, Dieu appelle des hommes et des femmes qu'il choisit et envoie pour prolonger l'œuvre de sa miséricorde en vue de la construction de son royaume. Pour cette mission, il met à leur disposition, non pas les moyens matériels auxquels nous nous attendrions dans de pareille circonstance, mais les conseils évangéliques : l'esprit de pauvreté dans la vie communautaire, la chasteté vécue pour le royaume et l'obéissance jusqu'à la mort. Comme aux douze, le Seigneur Jésus prescrit à ceux qui veulent venir à sa suite de ne rien emporter pour la route, si ce n'est un bâton ; de n'avoir ni pain ni sac ni pièce de monnaie dans leur ceinture. Mettez des sandales, ne prenez pas de tunique de rechange. Mes chères sœurs, les vœux que vous prononcez, ce jour, 1^{er} février 2001, s'inscrivent en droite ligne dans cette prescription de Jésus : voulant faire de votre vie un don total à Dieu, vous devez dépendre de Lui pour tout, Lui faisant confiance dans le quotidien de votre vie. Il vous choisit pour que vous soyiez à lui. Le missionnaire que vous devenez ne doit pas s'encombrer de bagages inutiles, mais prendre tout juste ce qui est nécessaire pour la route ; il vous faut toujours être prêtes à partir, légères, avec les seuls signes distinctifs que sont le bâton de pèlerinage, les sandales du marcheur. Il est Lui-même le Maître de la mission... Il pourvoira au reste... Lorsque Je vous ai envoyés sans bourse, ni besace... avez-vous manqué de quelque chose ? C'est ainsi que votre vie communautaire de chaque jour doit témoigner du Christ pauvre venu pour servir et non pour être servi. Votre voile doit être le signe que vous êtes des chécheurs de Dieu et signez au monde que vous êtes les témoins d'un autre monde. Votre habit de religieuse veut être le symbole que vous êtes prêtes à servir vos frères et sœurs dans l'humilité et le dévouement.

Nous sommes venus nombreux vous entourer de notre affection et de nos prières. Que le Seigneur rende agréable l'offrande de votre vie pour le service des hommes et pour sa plus grande gloire.



Sœur Marcelline Logué



Sœur Yolande Agbo



Sœur Zita Zonou

Trente-trois prêtres ont concélébré, avec Monseigneur Agbanou, cette messe entièrement animée par les filles du noviciat de la Pieuse Union et ce, à la satisfaction de tous.

Guy Dossou-Yovo

L'ABBÉ FLORENT NASCIMENTO EST PARTI POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

«Le Maître du jardin l'a enlevé comme la plus jolie fleur de son temps et le jardinier n'ose demander pourquoi.» Ainsi, l'abbé Florent Nascimento est rappelé à Dieu. Comme une traînée de poussière, la nouvelle s'est répandue sur l'archidiocèse de Cotonou dans la matinée du dimanche 18 février 2001 : l'abbé Florent Nascimento est parti pour l'Eucharistie éternelle à l'âge de 38 ans, à l'hôpital Saint-Luc de Cotonou. Ordonné prêtre de Jésus-Christ le samedi 30 novembre 1991, l'abbé Florent Nascimento est membre du Conseil presbytéral et responsable des vocations et samuel.



Abbé Florent Nascimento

Le dimanche 04 février 2001, au cours d'un entretien avec ses aspirants sur la paroisse Saint-Louis de Gbédégbé, il leur a demandé : «priez pour moi, non pas pour le rétablissement de ma santé, mais pour ma sainteté ; puis il les a balayés d'un regard comme quelqu'un qui lisait son destin dans le miroir divin ou qui, autrement dit, était en dialogue permanent et régulier avec son Seigneur.

Quelques jours après, soit le vendredi 16 février dernier, jour du pèlerinage diocésain des jeunes à Allada, deux des aspirants en partance pour Allada, lui ont rendu visite sur son lit de malade à l'hôpital

Saint-Luc de Cotonou. L'objectif : lui rassurer de leur prière. Il les a remerciés pour leur visite et a ajouté en substance : «à votre retour du pèlerinage, n'ayez pas peur si vous ne me retrouvez plus». Le dimanche 18 février, il a rendu l'âme. Et tout a été consommé ainsi.

Nommé curé de la jeune paroisse Saint-Louis de Gbédégbé, Cotonou en septembre 1998, son dynamisme, son sens aigu d'organisation et d'animation, et son charisme marqueront, encore longtemps, à cette jeune paroisse et à ses fidèles. Qu'il leur plaise de méditer cette phrase de sainte Thérèse d'Avila : «Et vous dites qu'il n'a pas mérité cela, car il est jeune, il est dynamique, il est animateur et charismatique. Et Jésus vous répond : Et Moi ?»

Les obsèques de l'abbé Florent Nascimento ont été concélébrées en l'église Sainte-Thérèse de Godomey le samedi 24 février 2001. Sa tunique pénitentiare repose au cimetière du grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah.

Puisse Dieu l'accepter dans sa maison et son esprit susciter de nombreuses vocations qui soient des modèles de son dynamisme et du sacrifice de sa vie.

Prosper Hodonou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

L'ULTIME MESSAGE

(Suite de la première page)

tous ses fils et filles, avec le pays tout entier, spécialement dans son âme croyante et spiritualiste, que l'Église s'est retrouvée et s'est rassemblée, à cette occasion, autour du grand mystère du Dieu Amour, présent et vivant dans le sacrement de l'Eucharistie.

En adoration et en contemplation devant la Réalité la plus sublime de notre Foi, l'Église locale d'Haïti a reçu, le 03 décembre 2000, l'ultime message du Cardinal Gantin, envoyé spécial du pape.

En intégralité, nous les reproduisons ci-après ledit message.

La rédaction

MESSAGE DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL À PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

(dimanche 3 décembre 2000)

Chers Frères et Sœurs dans le Christ,

Par la porte du grand jubilé et par l'heureux temps de l'Avent, l'Église, en Haïti, s'ouvre vers l'avenir, forte de sa foi en l'Eucharistie. Quelle belle promesse d'ensemencement ! Je voudrais avant tout en rendre grâce avec vous et, porté par cette espérance, souhaiter que cet événement soit le véritable avènement d'une ère nouvelle pour la fécondité de la foi sur cette terre labourée par la souffrance.

Au terme de la dernière visite qui je vous ai faite sur cette terre haïtienne, il y a déjà treize ans, j'ai eu à saluer et à remercier le pays qui m'avait, durant plusieurs jours, gentiment accueilli avec son sens bien connu de l'hospitalité amicale et généreuse, selon la mesure de son grand cœur. De cet accueil, je devais ensuite conserver un inaltérable et profond souvenir.

Je me rappelle avoir exprimé alors, à travers ceux qui, personnalités et humbles citoyens ou représentants de l'Église locale et de la vie publique, m'avaient accompagné à l'aéroport de Port-au-Prince, mon merci le plus chaleureux et le plus sincère. J'ai aussi gardé le souvenir du bref et intense message du cœur que je leur avais laissé en ces heures ultimes. En deux mots cela se résumait ainsi : «Au Revoir ! Adieu !».

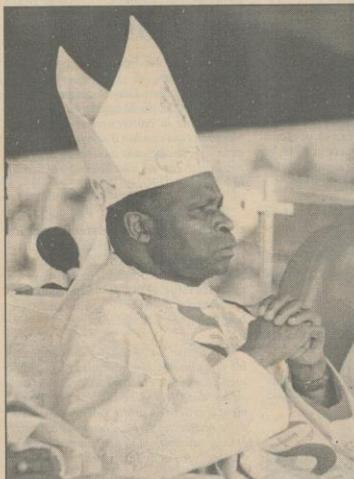
Cela signifiait que je souhaitais revenir et aussi que je nous confiais à Dieu. Me voici revenu. Vous devinez avec quelques sentiments. Et nous voici à Dieu, devant Dieu, au sommet d'un congrès eucharistique où l'Église catholique, en communion, avec tous ses fils et filles, avec le pays tout entier, spécialement dans son âme croyante et spiritualiste, s'est retrouvée et s'est rassemblée autour du grand mystère du Dieu Amour, présent et vivant dans le Sacrement de l'Eucharistie.

Oui, nous voici en adoration, en contemplation devant la Réalité la plus sublime de notre Foi. C'est vraiment cela qui nous rassemble. Nous voici également à l'écoute respectueuse et filiale de ce que Dieu à nous dire, en ce moment crucial et décisif de notre histoire.

Nous voici plus proches que jamais les uns des autres, plus disposés à construire

ensemble notre commun destin, la main dans la main, animés, convaincus et soutenus par l'indefectible amour de Dieu, du Dieu Emmanuel, devenu l'un des nôtres en Jésus-Christ, jusqu'à la fin des temps, à travers le don total de lui-même.

Nous voici interpellés en cette année, le grand jubilé voulut, convoqué et présidé par Jean-Paul II à Rome, et présidé aussi par les évêques en tous les pays de la chrétienté au milieu de leurs communautés diocésaines, paroissiales et



Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin

religieuses. Nous voici heureux d'avoir prié, d'avoir réfléchi et d'avoir tout partagé, devenant ainsi plus riches de nos différences, et de nos dons particuliers, pour investir demain, du meilleur de nous-mêmes, notre Église-Famille en Haïti et dans toutes les Caraïbes.

Faut-il ici vous dire ma joie personnelle de me savoir et de me sentir l'un d'entre vous ? Ce fut déjà ainsi lors de ma visite en 1987, lorsqu'il me fut offert

de connaître votre épiscopat, vous religieux, votre laïcat et tout le peuple de Dieu en recherche de vérité, d'unité et de solidarité.

Vous êtes, comme d'autres peuples d'Afrique et d'Amérique, des peuples gravement frappés par la pauvreté et le sous-développement, mais spirituellement et résolument attachés aux valeurs de dignité de liberté et qui ne veulent pas renoncer à leur identité et à leur culture sans toutefois exclure tout autre apport et contribution valables.

Lorsque j'étais venu ici, ma visite comportait une triple dimension : fraternelle, pastorale et missionnaire. Cela, d'abord parce que l'Afrique se reconnaît toujours et partout en ses fils et filles, surtout en ceux que les vicissitudes et les avatars de l'histoire ont, à plusieurs périodes et par vagues successives, envoyées dans une lointaine diaspora, presque toujours contre leur gré. S'il y a une partie de l'Amérique où mon pays, l'ancien Dahomey, devenu le Bénin, apporte le souvenir vivant et ému d'être les racines et les sources premières, n'est-ce pas ici en terre haïtienne ? — (Nan lane 1987, se twa reson-k te mennen-m vini isit-la. Premye rezon-an, mwen tap vini wé frè ak sén y, paske Lafrik toujou rekònèt li tout kote epi toupatau,

nan pitit fi-ly o ak
nan pitit gason-ly yo,
sitou nan sila yo ke
traka Listwa te voyé
au pilawa byen Iwen
mwani diaspora malgré
yo menm. Sigen yon
pati nan Améril-la,
kote peyi-m yo te
rele Dahomey ke
jodi-a yo rebénin,
toujou considere-l
kom racin, eske se
pa peyi d'Ayiti?)

Ma visite revêtait également un aspect pastoral : des liens profonds et indélébiles ont été tissés ici à Port-au-Prince, entre les évêques haïtiens et moi-même, en particulier avec les évêques Kébreau et Lafontant, ces deux frères jumeaux que j'ai eu la joie d'agréger, par l'ordination, au collège épiscopal, en sa succession apostolique bimillénaire dans l'Église.

Mais je me voyais également comme missionnaire en terre lointaine ; missionnaire au titre de mes responsabilités d'alors, dans le service universel du pape, qui me donnaient l'occasion de mieux sentir les problèmes de beaucoup d'Églises et d'en être plus solidaire.

Aujourd'hui, revenu parmi vous, au nom du pape Jean-Paul II, au titre tout particulier d'envoyé spécial pour un événement de première grandeur, je

donne à ma visite renouvelée une dimension sacramentelle.

Oui, c'est du Sacrement le plus grand de tous, c'est de l'Eucharistie que je suis pèlerin avec vous ; c'est d'elle que j'ai le devoir de vous parler et non de ma personne.

Devant ce Sacrement, porteur de Dieu en son plus grand mystère, le pape lui-même, vous l'avez entendu dans son message au congrès, se montre très humble, lui, le serviteur des serviteurs de Dieu. Il est heureux et fier de se retrouver partout où l'Église honore, vénère, prie et supplie le Dieu de qui dépend le Ciel et la Terre. Ce Dieu dont le projet sur l'humanité est de la sauver, de l'aimer encore plus si c'est possible.

Entrons plus avant dans la méditation sur ce sacrement qui nous rassemble depuis deux jours.

Avant de nous inviter à recevoir la sainte communion, le célébrant proclame notre bonheur : «Heureux les invités au repas du Seigneur ! Pourquoi sommes-nous ainsi qualifiés de heureux ? D'abord et avant tout parce que c'est une inestimable grâce de pouvoir participer à l'Eucharistie et de s'y nourrir de la Parole qui nous introduit dans la Sagesse qui nous vient de Dieu et qui éclaire l'horizon de nos vies. C'est encore une grâce d'entrer par un acte de foi dans le mystère de salut qui fait du pain et du vin, fruit de la terre et du travail des hommes et des femmes, le Corps et le Sang du Christ, qui entretiennent notre vie spirituelle.

C'est vrai, l'Eucharistie est un mystère, c'est l'amour passionné de Dieu pour l'homme qui se poursuit. C'est l'Incarnation continuée. Comme le Verbe de Dieu a épousé la pauvreté d'une nature limitée d'homme, ainsi sous les espèces du pain et du vin, le Christ adopte la nature insignifiante de ces deux matières et se donne à nous de manière invisible mais réelle.

Nous voyons un Nazaréen et c'est Dieu Lui-même qui se manifeste en lui. Après les paroles de la consécration, nous continuons à voir du pain et du vin et c'est le Christ qui s'y révèle et se donne comme nourriture. «Ce mystère est grand», ont dit tous les théologiens de l'Eucharistie.

Ce n'est pas plus facile de voir Dieu dans le Nazaréen que de Le croire présent dans un morceau de pain. Voilà pourtant la merveille à laquelle nous croyons et qui nous rassemble ici. L'Eucharistie, c'est toujours Noël et Pâques réunis pour un unique acte de foi, dans un unique amour, porté par une seule Espérance.

Il faut le savoir, il n'y a que les chrétiens qui croient que Dieu a pris visage d'homme et que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai Homme. Il n'y a que nous

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

(Suite de la page 9)

qui croyons que le Fils de Dieu a pris visage de pain et de vin pour continuer à demeurer parmi nous.

Il s'agit pour chacun d'entrer dans ce mystère où se manifeste l'insoudurable amour de Dieu pour l'homme, où nous sommes invités à un festin qui transfigure nos vies: «Je suis le pain vivant descendu du Ciel, qui mange ce pain vivra à jamais. Et le pain que moi je donnerai c'est ma chair pour la vie du monde... car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage» (Jn 6, 23-60).

Si l'Eucharistie est ainsi un acte fondamental dans la vie de l'Église, si elle est le sommet et la source majeure de l'existence chrétienne et exige une certaine pratique sociale, une certaine manière d'être et de faire, il convient de ne pas la pratiquer comme un passe-temps quelconque. Il ne faut pas aller à la messe comme on va au cinéma ou au théâtre. Il faut toujours se préparer et y participer en acteur responsable. Alors, on ne s'ennuie pas et il devient difficile de dire, comme on l'entend parfois, «cela ne m'apporte rien».

Celui qui se prépare à rencontrer le Christ vivant dans l'Eucharistie par sa Parole et son Corps offre ne repart jamais le cœur et les mains vides. Chaque Eucharistie doit faire de nous des hommes nouveaux, pétris d'amour, plus généreux, ouverts à la solidarité avec tout le monde notamment avec les plus pauvres, et surtout, elle doit nous rendre plus responsables.

Oui, l'intimité avec le Christ Eucharistique et la Parole de Dieu qui en éclaire le sens s'accorde mal avec l'égoïsme, le mensonge, l'orgueil, la jalouse, la malhonnêteté, la corruption qui ronge de toute part notre société, la haine, la violence et la vengeance qui la gangrène.

Quand nous pacifions avec ces maux, ils dérangent notre être chrétien et nous empêchent d'être des fermentes de transformation de notre société, cette société qui a tant besoin de l'engagement de ses fils pour changer de visage, surtout de l'engagement de ses fils et de ses filles qui le plus regu.

Le chrétien qui vit l'Eucharistie comme un moment de reviviscence spirituelle et morale doit exhale le parfum de ce qu'il a reçu et témoigner par ce qu'il est devenu: un artisan de vérité, de justice, de pardon et de paix. Il doit travailler à structurer les forces de solidarité fraternelles agissant par des actes concrets pour tuer les germes de la division. Il doit

L'ULTIME MESSAGE

libérer des énergies positives, inventer avec d'autres des forces de créativité qui résistent au milieu ambiant lequel pousse à la facilité et aux solutions paresseuses.

Les chrétiens ont une place décisive dans ce que je me permets d'appeler la seconde libération d'Haïti par une évangélisation encore plus dynamique et plus engagée. Les prières et les jeûnes organisés à l'occasion de ce congrès sont des signes d'espérance et indiquent que quelque chose va changer. Et ce qui va et doit changer avant tout en ce pays, c'est notre cœur. Le mal n'est pas dans les autres, il est dans le cœur de chacun.

Je vous adjure, chers frères et sœurs, changeons de cœur et sortons de nos tombeaux, des forces de mort qui nous paralysent et engageons-nous dans une ère nouvelle. Puisque la recherche de l'unité est notre devise, retrouvons la force de l'union pour semer ensemble.

Vos évêques ont bien senti où se trouvent les origines du mal haïtien. Comment ne serais-je pas solidaire de leurs cris en ce temps de grâce que le Seigneur nous offre pour nous répentir? Que disent-ils? Beaucoup de choses dont je ne retiendrai ici que quelques éléments qui, me semble-t-il, résument tout:

«que la vie humaine si précieuse est devenue dérisoire dans notre société en débâcle; et pourtant notre peuple croit en la vie et veut la protéger» ;

«que le découragement s'empare de beaucoup de nos frères et de nos sœurs, condamnés à vivre dans des conditions sociales et économiques de plus en plus alarmantes...» ;

«que la mauvaise foi des uns et des autres a creusé un large et profond sillon de méfiance dans notre société, et pourtant nous sommes un peuple plutôt solidaire, accueillant et hospitalier» ;

«que les pratiques qui vont à l'encontre des principes démocratiques s'enracinent; et pourtant, c'est le moment favorable à l'éclosion et à l'épanouissement des valeurs propres à un État de droits».

Veuillez croire, chers frères et sœurs, qu'aucune société de méfiance et de défiance ne progresse. Nul ne nous fera recouvrir notre sens du devoir et de la dignité en dehors de nous-mêmes. Il nous faut donc prendre le chemin d'une conversion radicale.

Après avoir pris la juste mesure spirituelle et doctrinale de ce Congrès eucharistique jubilaire, comment ne pas revenir encore sur le message inaugural du pape Jean-Paul II dont la dimension sociale, pertinente et prophétique, n'échappe à personne.

La conscience de la responsabilité individuelle et collective de chaque fils et de chaque fille envers son propre pays est ici vivement interpellée à partir de ce que disait Jésus depuis deux mille ans déjà, à ses compatriotes et, parmi eux, à ses disciples: «Redressez-vous et relevez la tête, car votre Rédemption approche!».

En effet, il sera toujours vrai que «*la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, l'homme debout, tandis que la gloire de l'homme, c'est la vision de Dieu.*»

Tout le monde se rappelle ici que le pape s'est donné la peine de venir en personne à Port-au-Prince en 1983 et à Mexico en 1997, comme pionnier d'une parole d'encouragement et d'espérance, ensuite comme messager d'une importante exhortation synodale, désignée sous le nom «*Ecclesia in Amérique*», afin que ce grand continent retrouve le sens d'une nouvelle évangélisation et les raisons d'une solidarité nouvelle et fraternelle.

Chaque nation de cette partie du monde doit se sentir, aujourd'hui plus que jamais, c'est-à-dire en ces moments ultimes du grand jubilé, concernée par le message du père commun de l'Église catholique, adresse à la terre haïtienne.

Pour qu'elle redresse la tête et se tienne debout, il faut qu'elle-même témoigne et que l'on témoigne envers elle du devoir de la solidarité, ce «fruit précieux de la conversion et de la communion qui conduit à servir le prochain dans tous ses besoins aussi matériels que spirituels; car en tout homme respendir le visage du Christ».

En s'appuyant sur l'Évangile, les chrétiens doivent promouvoir «la culture de la solidarité» qui encourage les initiatives opportunes en vue de soutenir les pauvres et les marginaux, et particulièrement les réfugiés qui se voient contraints d'abandonner leur village et leur terre pour échapper à la violence.

«*L'Église en Amérique doit stimuler les Organismes internationaux du continent pour que s'établisse un ordre économique dans lequel ne domine pas seulement le critère du profit, mais encore celui de la recherche du bien commun national et international, de la distribution équitable des biens et de la promotion intégrale des peuples.*»

Avec un sens aigu et émouvant de sollicitude humaine et chrétienne que le monde entier avait remarqué, Jean-Paul II disait, il y a trois ans, lors d'une célèbre visite pastorale en un pays latino-américain non éloigné d'Haïti, «de s'ouvrir au monde»; en même temps, il demandait au monde «de ne pas abandonner ce même pays»!

N'est-ce pas sa grande fidélité à l'esprit de l'Évangile qui faisait dire aussi au pape pèlerin que le Christ «a exalté la place centrale de la personne humaine dans l'ordre naturel, dans l'ordre social, et dans l'ordre religieux ainsi que par

rapport à la loi, défendant l'homme et aussi la femme et les enfants...

Les droits humains et les devoirs inhérents proviennent de la dignité de l'homme en tant que fils de Dieu. Toute offense à la dignité de l'homme est une offense à Dieu lui-même, dont il est l'image.

La Sainte Écriture enseigne que Dieu écoute le cri des pauvres (Ps. 34). L'existence d'une dette extérieure qui étouffe beaucoup de peuples constitue un problème complexe... c'est pourquoi une Église, en célébrant un congrès de «Sacrement de la fraction du pain» ne peut l'ignorer: il concerne la vie d'un grand nombre de personnes.

Nous devons donc, avant de nous séparer, proclamer solennellement que «*nous déclarons la guerre à la pauvreté, et de façon résolue et unanime à la misère devenue chronique, installée à demeure et vraiment 'noire' comme le surnomme tristement une expression qui ne fait honneur à personne.*»

(Avan nous separe, nous dwé pwoklame byen ò ke «*Nou déclare lagé kont povrete, kont la mizé ki entale-lakay nou, la mizé 'nwa' jan gen yon powòl ki di e ki pa fè tonè peson»).*

Si les moyens matériels et financiers qui existent nombreux dans le monde mais qui sont confisqués massivement par les mains et les poches d'une minorité d'hommes arrogants et dépourvus de cœur ne peuvent ou ne veulent aider ni sauver nos frères et sœurs frustrés d'un présent de dignité ou d'un avenir assuré, alors un Congrès eucharistique digne de ce nom doit avoir une parole claire qui «désoriente l'or et l'argent» et réhabilite la dignité de tous les nombreux Lazare couchés à la porte des riches de ce monde.

Il est enfin d'une importance fondamentale à la suite et à l'exemple de Jean-Paul II que l'on donne le vrai sens de la vie aux nouvelles générations qui, à défaut d'en avoir un, finissent bien souvent par être entraînés, le chômage, l'obsession du sexe et les faux mirages aidant, à nourrir la spirale perverse des stupéfiants et de la violence.

Le travail salutaire de récupération et de réhabilitation sociale peut donc constituer, comme l'expérience le montre, un véritable engagement d'évangélisation.

Puisse le message papal être ainsi reçu, non comme un beau cadeau à enfermer dans un bel écrin, mais comme un appel adressé au dynamisme de notre Foi et de notre Espérance de jeunes haïtiens qui ne baissèrent jamais les bras, et qui, au contraire, resteront reconnaissants et vigilants (telle est la grâce de l'Eucharistie). Ils resteront également heureux comme le postule la grâce du Jubilé pour «racheter le temps» par une nouvelle évangélisation selon l'attente du pape et le souhait de l'Église universelle!

Comme il est bon et beau de rendre grâce pour ce que Dieu nous a donné de vivre ensemble. Mais comment rendre grâce sans penser à Marie, Mère de l'Église, dont le chant d'action de grâce est un acte d'espérance majeur pour tous les assouffés de justice. Puisse sa prière et sa protection maternelle nous introduire dans la dynamique d'un Avent de renaissement radicale et de conversion quotidienne pour la plus grande gloire de Dieu en terre haïtienne et dans le monde. Amen.

† Bernardin Cardinal Gantin

ERRATUM

Dans notre parution n° 764 du 26 janvier 2001, nous avons publié en pages 8 et 10 et sous la plume du Père Moïse A. ADÉKAMBI en poste au grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, l'article intitulé:

«LE CHRIST JÉSUS, UN INITIÉ DU FA ? « QUELLE QUESTION !!!.

Cet article répondait à un autre paru dans les pages 2 et 6 de la Nation n° 2561 du 25 août 2000 sous la signature de J. SEGLA et non J. DEGLA comme écrit dans notre livraison sus-indiquée.

Nous présentons toutes nos excuses à l'intéressé.

La Rédaction

POLITIQUE — DIPLOMATIE

TRAFIG D'ARMES LÉGÈRES : MOBILISATION INTERNATIONALE

La lutte contre le trafic des armes légères, qui attise les conflits, en particulier en Afrique, est devenue le nouveau cheval de bataille des organisations internationales et humanitaires qui ont fait campagne pour la suppression des mines anti-personnel, autre fléau des pays pauvres.

Les Nations unies préparent activement une conférence internationale sur le commerce illicite des armes légères, la première du genre, prévu du 9 au 20 juillet prochains au siège de l'organisation à New York, alors que plusieurs ONG comparent ce trafic à une nouvelle «pest». Car les chiffres avancés sont terrifiants : quelque 500 millions d'armes légères, dont plus de 100 millions en Afrique, sont en circulation à travers le monde, soit une pour chaque 10 ou 12 habitants de la planète. Les civils en sont les principales victimes et les enfants-soldats, estimés à plus de 300 000 en 1999, de grands utilisateurs.

Pour les experts d'ONG comme la norvégienne initiative sur les transferts d'armes légères (NISAT), l'américano-britannique Conseil d'information sur la sécurité (BASIC) et l'Institut international de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO), les millions de civils victimes des conflits armés pendant la dernière décennie ont été pour la plupart tués par des armes légères comme des fusils automatiques, des mitrailleuses ou des grenades, qu'une seule personne peut facilement transporter et manier.

LA PROLIFÉRATION D'ARMES PEUT TRANSFORMER UN INCIDENT MINEUR EN MASSACRE

Ils considèrent aussi qu'il est très difficile de faire la part entre les commerces licite et illicite de ce genre d'armes, en raison des intermédiaires et des trafiquants qui ont pu disposer des surplus disponibles après la fin de la guerre froide marquée par la chute du Mur de Berlin en 1989. La globalisation du commerce, des communications et des finances leur ont permis de profiter des disparités entre les systèmes juridiques et des lacunes à l'intérieur de certains pays, transférant leurs activités là où les lois sont plus laxistes. « Ces surplus transforment les tensions entre groupes en conflits, les incidents mineurs en massacres et les sociétés tranquilles en champs de bataille de gangs criminels », a déclaré l'un de ces experts, soulignant qu'on ne pourra éviter les guerres et catastrophes humanitaires s'il n'y a pas un effort concerté pour limiter les transferts de telles armes.

Les ONG déplorent aussi l'existence de groupes de pression aux États-Unis qui, au nom de la liberté individuelle, s'opposent à une réglementation stricte des armes à feu qui font de nombreuses victimes, y compris dans les écoles et les campus universitaires, et « donnent ainsi le mauvais exemple ». L'appel de ces organisations, qui se sont regroupées pour lancer cette nouvelle campagne humanitaire après celle sur les mines, trouve un écho officiel au sein des Nations unies.

RÉPRIMER LES « COURTIERS DE LA MORT »

Mais des divergences sont apparues, au cours de la réunion, en janvier, du

comité préparatoire à la conférence prévue par le Mozambicain Carlos dos Santos, entre ceux qui veulent des contrôles très stricts, estimant que les armes qu'elles soient illicites ou non et ceux qui invoquent le respect de la souveraineté des Etats. Certains se sont inquiétés des mesures portant sur les échanges d'information concernant la fabrication et le commerce licite d'armes légères, ou la limitation des stocks étatiques, alors que d'autres ont même fait remarquer que, si les armes légères nourrissent des conflits armés, les causes principales de ces derniers sont souvent des problèmes socio-économiques issus de l'époque coloniale. D'autres, enfin, veulent absolument lier terrorisme et trafic d'armes.

L'objectif premier de la conférence de juillet est l'élaboration de règles internationales permettant de maîtriser la prolifération illicite des armes légères, à travers une coordination internationale et l'adoption de mesures concrètes de lutte contre

le trafic et la fabrication de telles armes. La répression des trafiquants et des intermédiaires, qualifiés de « courtiers de la mort », figure au centre des préoccupations et entre dans le cadre de la campagne internationale menée contre la corruption et le crime organisé, qui commence à porter ses fruits sans pourtant tirer ni diminuer de manière considérable les flux d'armes légères vers l'Afrique ou d'autres continents.

MARQUAGE DES ARMES, MORATOIRE SUR LA FABRICATION ET EMBARGOS

Parmi les mesures envisagées par l'Onu, on trouve le marquage des armes, la tenue de registres des stocks, l'échange d'informations, le contrôle aux frontières. La coopération entre les douanes, la création de partenariats régionaux et internationaux et enfin des moratoires sur la fabrication, l'exportation et l'importation d'armes légères ou encore l'application d'embargos. D'autres propositions portent sur l'élaboration de règles universelles d'exportation, le renforcement de la sécurité des stocks licites ou encore sur

le rassemblement et la destruction des armes légères illicites ou en excédent. Au cours de la session de janvier, le représentant du Burundi, l'un des pays d'Afrique centrale en proie à un conflit meurtrier, a souhaité que le programme d'action de la conférence de l'Onu accorde une place importante à une coopération internationale renforcée qui permette de maîtriser la chaîne de prolifération des armes légères, depuis leur fabrication jusqu'à leur utilisateur final, en passant par les activités de courrage.

Plusieurs initiatives régionales ont déjà été prises : Déclaration de Bamako, adoptée par la Conférence ministérielle de l'OUA, Déclaration de Brasilia des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes ou document adopté par l'Organisation de sécurité et de coopération européenne (OSCE). Lors de la première réunion du Comité préparatoire de l'Onu en février 2000, la France et la Suisse avaient fait circuler un document traitant du marquage et du suivi des armes légères ainsi que de registres de suivi de telles armes, texte que les deux pays cherchent à renforcer.

Marie Joannidis / MFI

SIDA: LES TRAVAILLEURS PAIENT LE PRIX FORT

On l'annonçait depuis déjà plusieurs années mais un nouveau rapport le confirme : le sida fait des ravages sur les populations actives en Afrique et a des conséquences dramatiques pour le développement économique des États du continent. Loin de s'améliorer, la situation s'aggrave.

Le dernier rapport du BIT (Bureau international du travail) est formel. L'impact du sida sur le monde du travail en Afrique est catastrophique. Aux alentours de 2000, certains pays pourraient compter un nombre de travailleurs jusqu'à 35% inférieur à ce qu'il aurait été sans l'épidémie. Selon cette étude, préparée à l'occasion du Forum 2000 sur le développement du travail à l'heure du sida, le continent serait «en train de perdre l'essentiel de sa main-d'œuvre à cause du sida». En 1995, dix pays africains «seulement» étaient considérés comme gravement affectés par la maladie. Ils sont aujourd'hui vingt-neuf, répartis dans toutes les régions du continent. Si les pays d'Afrique australe sont les plus touchés, c'est en Afrique de l'Ouest que la maladie progresse le plus rapidement. La Côte d'Ivoire et le Cameroun affichent aujourd'hui des taux de prévalence respectifs de 10,7 % et 7,3 %. De là, le nombre de malades et de décès désorganise gravement le monde du travail mais, à moyen terme, les conséquences pourraient être encore plus graves que ne le laissent supposer les dernières estimations.

TOUS LES SECTEURS SONT TOUCHÉS

Secteur informel, industrie, agriculture : pas un de ces domaines n'échappe aux ravages de l'épidémie. Dans le secteur informel, qui génère selon le PNUD près de dix fois plus d'emplois que le secteur formel, les travailleurs sont d'autant plus

exposés qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Exclus des systèmes de santé offerts par l'Etat ou l'entreprise, ces travailleurs, qui sont souvent des femmes en charge d'une famille, perdent en cas de maladie la totalité de leurs revenus. L'extension du phénomène entraîne des difficultés sans précédent pour des pans entiers de la population urbaine et handicape les économies africaines. Les revenus générés par le secteur informel comptent, en effet, pour une part non négligeable dans la formation du PIB des pays concernés.

Selon le rapport du BIT, les travailleurs agricoles africains s'ont également très touchés par l'épidémie. Là encore, ce sont les femmes qui effectuent la majorité du travail et qui produisent entre 60 % et 80 % des ressources alimentaires du continent. L'augmentation du taux d'infection parmi elles compromet la sécurité alimentaire et l'état de santé des populations des communautés rurales.

Dans le monde de l'entreprise, les conséquences de la pandémie commencent à altérer dangereusement la productivité et les relations entre dirigeants et travailleurs. Dans les secteurs qui emploient des migrants (agriculture, mines), le nombre de malades compromet le bon déroulement de l'activité. En Afrique du Sud, on considère que 25 % des mineurs sont atteints par le virus. Au nombre croissant des décès imputables au sida, il faut ajouter l'absentéisme des personnes touchées par les maladies liées au VIH. Les entreprises, qui perdent la frange la plus qualifiée de leurs

salariés, sont contraintes d'employer des enfants de plus en plus jeunes, dont l'éducation se trouve compromise, et devront peut-être retenir des personnes en âge de partir à la retraite afin de bénéficier de leur savoir-faire. Le sida provoque également une augmentation des coûts du travail préjudiciable aux entreprises. Enfin, la discrimination fragilise encore les malades. À ce propos, le BIT recommande la mise en place d'un *Code de bonne pratique* destiné à protéger les malades dans l'entreprise.

LA FAMILLE DÉSORGANISÉE

Plus grave, la disparition d'une large partie de la main-d'œuvre africaine a de lourdes conséquences sur la famille. La maladie de l'un des deux parents provoque une perte de revenus, engendre de nouvelles dépenses et désorganise gravement la cellule familiale. En Côte d'Ivoire, la maladie d'un membre de la famille entraîne une diminution de moitié des dépenses d'éducation et de 40 % pour la nourriture. Des études ont montré qu'une famille pouvait déboursier l'équivalent d'une année de revenus durant les derniers mois de la vie d'un patient atteint du sida. Enfin, le décès de l'un ou des deux parents condamne généralement les orphelins à être exclus du système éducatif hypothéquant leur avenir et à terme celui du pays.

Menace pour les populations, le sida représente aujourd'hui un obstacle sérieux au développement. L'augmentation des coûts de santé et la baisse générale de la productivité font peser sur les économies africaines une pression insupportable. Seule une politique de prévention et d'information accrue peut aider les Etats à protéger efficacement leurs populations.

Geneviève Fidani / MFI

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LA DETTE AFRICAINE : ENFIN UN PAS EN AVANT

Les patrons du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale estiment qu'ils ont tenu leurs promesses : à la fin de l'année 2000, le groupe de pays pauvres très endettés (PPTE) qualifiés pour une réduction substantielle de leur dette, dans le cadre « renforcé » adopté en juin 1999 par le G7 à Cologne, a été élargi à 22 pays, dont 18 africains. Au bout du compte, le service de la dette de ces pays devrait être globalement réduit de quelque 34 milliards de dollars, environ 23 800 milliards de francs CFA ou 47 % en moyenne.

Les experts des deux institutions ont mis les bouchées doubles depuis quelques mois afin de boucler, avant la fin du mois de décembre 2000, l'analyse de la situation d'un maximum de pays candidats. Le nombre de pays admis à bénéficier de l'initiative PPTE, formellement lancée en septembre 1996, a ainsi plus que doublé depuis quelques mois. Ce qui représente indéniablement un pas en avant, d'autant plus que les pays en question pourraient, selon les calculs, bénéficier au total d'une remise des deux tiers de leur dette, en tenant compte des allégements qui pourraient être accordés par les créanciers bilatéraux au sein du Club de Paris. À condition, évidemment, de poursuivre leurs efforts de réforme économique, sociale et politique — y compris de bonne gestion des affaires publiques — et de démontrer que la réduction de la dette aboutit en même temps à une réduction de la pauvreté.

REDUIRE LA CHARGE À UN NIVEAU SUPPORTABLE

Devant l'impatience des Africains, les chefs du FMI et de la Banque mondiale, l'Allemand Horst Köhler et l'Américain James Wolfensohn, s'étaient engagés, à Prague en septembre dernier, à faire « tout ce qui est possible » pour que le nombre de pays qualifiés soit porté d'une dizaine à vingt avant la fin de l'année. S'ils ont atteint, et même dépassé, ce but sous la pression de leurs « clients » et de l'opinion publique internationale représentée notamment par Jubilé 2000, la

coalition des Églises et organisations non-gouvernementales (ONG) qui a mené campagne pour une annulation totale de la dette des plus pauvres, il n'y a pas en réalité de quoi pavoiser, selon les experts indépendants qui suivent de près ces questions.

James Wolfensohn avait repris, au milieu de 1996, l'idée qu'il fallait réduire d'urgence à la « niveau supportable » la charge de la dette de ces pays, due aussi bien à leurs créanciers bilatéraux qu'aux institutions multilatérales. Ce qui constituait la principale innovation de l'initiative, car celles-ci n'avaient jamais accordé de remises de leurs créances sous quelque forme que ce soit. Au départ, 41 pays étaient identifiés comme « pauvres et très endettés » : il s'agissait de 32 pays dont le PNB par habitant ne dépassait pas 695 dollars, soit près de 486 500 FCFA en 1993, et dont le ratio de la dette en valeur actualisée nette rapporte aux exportations dépassait 220 % ou dont celui de la dette par rapport au PNB dépassait 80 %. Le groupe comprend, en outre, neuf pays ayant bénéficié ou pouvant bénéficier d'un rachetement concessionnel « classique » de leur dette auprès des créanciers publics du Club de Paris.

LE CONGRÈS NE DÉBLOQUE LA PARTICIPATION AMÉRICAINE QU'EN SEPTEMBRE 2000

Il aura donc fallu quatre ans et demi rien que pour analyser et statuer sur la

situation de la moitié de ces 41 pays. Les décisions de Cologne, formalisées par le FMI et la Banque en septembre 1999, visaient à « accélérer et renforcer » l'allègement de la dette et à l'étendre à un plus grand nombre de pays que les 26 ou 27 qui pouvaient théoriquement répondre aux critères plutôt stricts fixés en 1996. Mais depuis le sommet du G7 à Cologne, les choses ont avancé moins vite que prévu, en partie en raison de la complexité du système, des retards accumulés dans le recouvrement des contributions financières de certains pays supplémentaires du FMI et d'autres institutions multilatérales, comme la Banque africaine de développement, et par des facteurs économiques imprévisibles qui ont aggravé la crise pour certains pays candidats. Cologne a renforcé le lien entre l'allègement de la dette et lutte contre la pauvreté : chaque candidat doit désormais présenter une stratégie anti-pauvreté élaborée sur la base d'un « *vaste processus participatif* » — une sorte de consultation populaire — ce qui a beaucoup retardé les choses pour bien des pays.

Ce n'est qu'en octobre dernier que le Congrès des États-Unis a finalement accordé une première tranche de 435 millions de dollars, environ 304 500 millions de FCFA sur la contribution américaine promise de 600 millions soit près de 420 000 millions de FCFA. La Commission de l'Union européenne avait retardé la sienne en raison des tergiversations de la majorité républicaine du Congrès, qui voulait une réforme en profondeur du FMI avant de payer. Autre facteur inattendu : les Japonais, principaux donneurs d'aide au sein du G7, auraient, selon certaines ONG, exercé des pressions sur des partenaires comme le Bénin, le Ghana et le Malawi, les avertissant que l'aide japonaise serait réduite au cas où ils chercheraient à bénéficier de l'initiative PPTE. Le Bénin et le Malawi figurent en fait parmi les derniers pays qualifiés.

En attendant, les perspectives économiques de plus d'un pays lourdement endetté en Afrique subsaharienne se sont assombries en raison des rebondissements de la crise financière asiatique de 1997-98 : la chute des cours des matières premières et de leurs recettes d'exportation a sérieusement réduit la capacité de remboursement de certains pays. Si les producteurs pétroliers africains ont bénéficié du niveau élevé des prix du brut depuis plus d'un an, les importateurs du continent, y compris ceux qui appartiennent à la catégorie PPTE, ont vu leurs économies davantage fragilisées. Ils supporteraient sans doute mal un ralentissement marqué de l'économie mondiale en cas de chute brutale de l'activité aux États-Unis. La coalition Jubilé 2000 estime ainsi que la crise sociale des PPTE est désormais si profonde que ces pays auront besoin de rien de moins qu'une « annulation totale » de leur dette extérieure pour s'en sortir.

L'ANNULATION TOTALE, SEULE ISSUE ?

En attendant, les perspectives économiques de plus d'un pays lourdement endetté en Afrique subsaharienne se sont assombries en raison des rebondissements de la crise financière asiatique de 1997-98 : la chute des cours des matières premières et de leurs recettes d'exportation a sérieusement réduit la capacité de remboursement de certains pays. Si les producteurs pétroliers africains ont bénéficié du niveau élevé des prix du brut depuis plus d'un an, les importateurs du continent, y compris ceux qui appartiennent à la catégorie PPTE, ont vu leurs économies davantage fragilisées. Ils supporteraient sans doute mal un ralentissement marqué de l'économie mondiale en cas de chute brutale de l'activité aux États-Unis. La coalition Jubilé 2000 estime ainsi que la crise sociale des PPTE est désormais si profonde que ces pays auront besoin de rien de moins qu'une « annulation totale » de leur dette extérieure pour s'en sortir.

Jan Kristiansen / MFT

PRÉSIDENTIELLE 2001 : DES CANDIDATS APPRÉCIENT LA PREMIÈRE DÉCENNIE...

(Suite de la page 7)

suite les spécialiser par grande filière telles que la lutte contre le trafic de drogue, la traite des enfants, la délinquance financière et économique, etc. Nos juridictions doivent être progressivement dotées de matériel de traitement informatique qui multiplie par 5 ou 10 la puissance de travail.

Notre Justice, dans sa configuration actuelle, est malade et mérite des soins intensifs. Un système de motivation réelle des magistrats et d'octroi de diverses facilités devra être mis en place, sinon, ils seront à la merci des justiciables.

«La Croix du Bénin» : Le président de la Banque mondiale, M. James Wolfensohn disait, le 6 octobre 1998, que s'il est essentiel à tous égards d'élaborer des plans macroéconomiques bien adaptés, assortis de politiques budgétaires et monétaires efficaces, les plans financiers ne suffisent pas.

Qu'en dites-vous pour un pays comme le nôtre qui est sous ajustement structurel ?

Président Nicéphore Dieudonné Soglo : Il a tout à fait raison de dire cela et c'est valable pour le Bénin. Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que même les pays développés sont sous ajustement, non pas structurel, mais permanent. Leurs économies bougent, leurs fiscalités varient, subissent des réformes périodiques, leurs monnaies fluctuent, etc. L'économie d'un pays est faite de plusieurs secteurs d'activités, de plusieurs fonctions telles que la production, les échanges et la consommation. Elle est faite par de nombreux acteurs tels que les ménages, les entreprises, l'Etat, les intermédiaires financiers, l'extérieur. Tout cela concerne des millions de gens à l'échelle d'un pays. Une harmonisation globale est indispensable. C'est le rôle de la macroéconomie. Sans une bonne analyse macroéconomique et une politique économique appropriée, ce sera le chaos, l'anarchie, la pagaille avec

ses corollaires que sont le désordre, les crises violentes, etc. Le budget qui est l'instrument privilégié de politique économique de l'Etat doit être bien élaboré, équilibré.

La longue histoire de la Banque mondiale montre que les plans macroéconomiques bien élaborés, des politiques budgétaires et monétaires rigoureuses n'ont pas suffi pour déclencher le développement. Ils n'ont pas fait reculer la pauvreté dans un très grand nombre de pays sous-développés. De même, les grands équipements mis en place à grand frais dans les années 70 ne l'ont pas fait non plus. Cette situation est due au fait que cette politique ne touche pas vraiment le cœur du problème. Aujourd'hui, la lutte contre la pauvreté est le nouveau credo de la Banque. Le mérite est que cette nouvelle orientation veut s'attaquer au mal de vivre de milliards de personnes dans le monde en cherchant à leur fournir, de façon durable, des biens et services essentiels tels que l'eau, l'électricité, les soins de santé de base. C'est sur ces

aspects que se mobilise la Banque mondiale, et c'est certainement une préoccupation des Etats et des pouvoirs locaux.

Pour finir, permettez-moi de revenir sur les élections de mars 2001 qui constituent un test pour la démocratie, la paix et le développement dans notre pays. Sa bonne tenue fera entrer durablement notre pays dans le concert des quelques nations africaines dont les peuples choisissent librement les dirigeants. Si elles se passent pacifiquement comme je le cesse de le souhaiter, notre pays en tirera un grand profit en termes de considération, de respect de la communauté internationale et d'intérêt des investisseurs internationaux. Enfin, le choix qui sera fait, montrera si le peuple béninois souhaite ou non reprendre la voie du progrès ou de l'amélioration de ses conditions de vie. Pour ce qui me concerne, j'appelle chaque Béninoise et chaque Béninois à exprimer librement leur choix selon leurs intimes convictions et dans le strict respect de l'opinion de l'autre.